

Nouvelle Série

Le N° : 150 frs

N° 7

**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



**Année 1956**

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
**NIMES** — 12, RUE PRADIER, 12 — **NIMES**

1956

## TABLE DE L'ANNEE 1956

### FAITS ACADEMIQUES

Concours Fauré-Frémiet .....	9-41
Lettre de M. Truffier, membre correspondant .....	9
Poèmes de M. Rojat, membre correspondant .....	13
La Foire-Exposition de Nimes .....	32-42-50
Réparations à l'Hôtel de l'Académie .....	39-41
Commission du Concours .....	39
M. Bompaire, élu membre non-résidant .....	41-47
M. le Dr. Baillet, Officier de la Légion d'Honneur .....	44
Don de M. Enjoubert : Légendes et récits d'a- mour du passé provençal .....	50
Deuil de M. Huc .....	75
M <sup>me</sup> Déchery, élue membre correspondant .....	78
Motion pour la Hongrie .....	80
Décès de M. le Dr. Rocher, membre honoraire .....	81
Don de M. Barnouin .....	112

### COMMUNICATIONS

M. Enjoubert : Une fête provençale d'autrefois: La Belle Etoile .....	1
M. le Chanoine Bruyère : Jacques Bridaine .....	7
M. de Joly : Revue de l'année spéléologique .....	9
M. le Dr. Cabouat : Une carte de l'Aigoual .....	12
M <sup>e</sup> Lacombe : Une carrière militaire sous la République, l'Empire et la Royauté .....	14
M. le Chanoine Bruyère : Un catéchisme répu- blicain en 1794 .....	30
M. Gibelin : Du Rôle de la Volonté dans la Con- fection de l'Œuvre d'Art .....	33
M. Noé, membre correspondant : Propos sur Valéry et Henri de Bornier .....	39
M. Barnouin : Documents inédits sur la bataille de Trafalgar .....	41
M. le Chanoine Bruyère : Le Cardinal de Ca- brières .....	44
M. Livet : Passe temps à l'Académie de Nimes .....	47
M. le Chanoine Cantaloube : Un livre de Raison d'après M. le Pasteur Cadix .....	50

M. Hugues : Laperrine, artisan de la Conquête du Sahara .....	56
Me Bosc : Deux artistes nimois, un peintre et une poétesse .....	76
Les dieux profanés .....	77
M Gibelin : La fin de Menguette .....	78
M. Hutter : Les dieux mourants .....	79
M. le Dr. Baillet : Les podlers de Hollande .....	81
M. le Professeur Robert : Traditions et inno- vations dans l'art d'Aristophane .....	104
M. Enjoubert : Le Marquis de Mirabeau .....	105

## HOMMAGES

M. Jean Renouard, membre non-résidant : Mon ami Pierrot .....	75-111
M. Raoul Stéphan : Des Pipeaux du Midi aux Cantiques du Soir .....	75-80
M. Pourtal de Ladevèze : D'une feuille d'argent, éveilleuse d'écho .....	81

---

Nouvelle Série

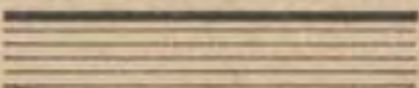
Le N° : 150 frs

N° 7

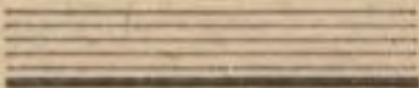
**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



1<sup>er</sup> Trimestre 1956



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
**NIMES** — 12, RUE PRADIER, 12 — **NIMES**

1956

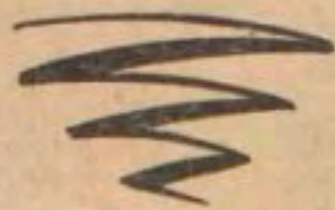
## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Concours Fauré-Frémiet .....	9
Lettre de M. Tuffier, membre correspondant .....	9
Les Poèmes de M. Rojat .....	13
La Foire-Exposition de Nimes .....	32

### COMMUNICATIONS

M. Enjoubert : Une fête provençale d'autrefois : La Belle Etoile .....	1
M. le Chanoine Bruyère : Jacques Bridaine .....	7
M. de Joly : Revue de l'année spéléologique .....	9
M. le Dr. Cabouat : Une carte de l'Aigoual .....	12
M. Lacombe : Une carrière militaire sous la Ré- publique, l'Empire et la Royauté .....	14
M. le Chanoine Bruyère : Un catéchisme republi- cain en 1794 .....	30
M. Gibelin : Du rôle de la Volonté dans la con- fection de l'Œuvre d'Art .....	33



BULLETIN  
DES  
**SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES**

---

**SEANCE DU 6 JANVIER 1956**

La séance est ouverte sous la présidence de Mlle Lavondès, Vice-Présidente.

Étaient présents : MM. Chanoine Anthérieu, Docteur Baillet, Antonin, Chanoine Bruyère, Bâtonnier Des Guerrois, Huc, Velay, Inspecteur Lignièrès, Livet, Colonel De Balincourt, Enjoubert, Hugues, Théron, membres résidents, De Joly, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : Maîtres De Montaut-Manse, Fabre.

M. Livet expose qu'il a reçu une collection de photographies de Monuments de France sous forme de cartes postales pour les archives de l'Académie ; il se propose de les classer et de les placer à la suite des publications déjà classées par départements. L'Académie l'en remercie.

M. Enjoubert fait une communication sur une fête provençale d'autrefois.

Presque toutes les coutumes, presque toutes les fêtes anciennes, aujourd'hui disparues, avaient la couleur et le parfum du terroir. La solidarité de l'homme et du sol se manifestent ainsi par de vivants symboles. Le pays de Provence était particulièrement abondant en institutions de ce genre.

Quelques-unes subsistent encore, transformées et modernisées. C'est ainsi que les pittoresques cortèges

que le Roi René se plaisait à faire défiler dans sa capitale d'Aix, dans les villes et dans les villages, et qu'il enrichissait chaque année de sujets nouveaux empruntés aussi bien à la légende païenne qu'aux traditions religieuses (car il avait l'esprit inventif et malicieux, et il aimait les pieuses farces) les somptueux cortèges se sont changés en plates mascarades d'où la fantaisie et l'art sont exclus et où la banalité a mis son empreinte, qui est puissante.

D'autres ne vivent plus que de souvenirs, et ces souvenirs meurent un peu chaque jour.

C'est parmi ces derniers qu'il faut classer maintenant, la fête de la Belle-Etoile que l'on célébra à Pertuis (petite ville assise au bord de la Durance à quelques lieues d'Aix), le jour des Rois, pendant une longue suite de siècles.

Il nous en reste, cependant, une image fidèle.

\*  
\*\*

La préparation de la Belle-Etoile était longue et laborieuse. Jean Saint-Martin, qui fut un agréable biographe de Pétrarque, disait, dans un intéressant opuscule publié en 1863, qu'il fallait le dévouement joyeux de toute la petite population pour la faire resplendissante.

Sur une charrette on disposait en éventail, ou plutôt en une sorte de corne géante dont la pointe était dirigée vers l'attelage, des centaines de longues bûches, de véritables troncs de bois résineux qu'on enclerclait fortement avec des bandes de fer. Ce bois, les habitants se faisaient une joie d'aller le couper dans les collines. Il en fallait environ cent quintaux, d'après un vieux cahier des charges qui réglait de façon méticuleuse les conditions imposées aux constructeurs du char ; les dimensions de la charrette, celles de l'essieu, la longueur, la hauteur du chargement étaient exactement déterminées, comme aussi le trajet à parcourir.

Entre les bûches on introduisait des ceps, de petites branches et du goudron était versé dans les intervalles. Toutes les précautions devaient être prises pour que la

Belle-Etoile brûlât bien, car c'était alors le favorable présage d'une récolte généreuse. Ainsi prête longtemps avant la date fixée, elle séchait au vent sous la grande halle de la ville, n'attendant plus que le jour des Rois pour s'allumer et flamber avec fracas.

\*  
\*\*

Et le soir du six Janvier, à huit heures, après que des troupes d'enfants mêlées à la foule mouvante avaient fait entendre, selon le rite, les sons gutturaux, étranges, de petits cors de faïence, après la bénédiction que donnait solennellement le clergé du haut des marches de l'Eglise paroissiale, on embrasait la gigantesque torche.

Traînée par sept chevaux la Belle-Etoile, crépitante et panachée de flammes et d'étincelles, prenait alors sa course (dans le sens où marchaient les rois mages) à travers les vieilles rues tortueuses et noires qu'elle illuminait de ses rouges lueurs d'incendie.

Derrière, venaient des jeunes gens qui dans les rues à pente trop rapide, étaient chargés de retenir, à l'aide de chaînes, la charrette de feu ; puis ceux qui, armés de longs crochets, tisonnaient le foyer et le ravivaient : c'était le bataillon des marcheurs.

Et enfin, la foule enthousiaste et poussant mille clameurs, s'écrasait pour voir sur le char ce personnage énigmatique (figurait-il un dictateur, un triomphateur, un roi mage ? on ne sait) que la voix populaire appelait le Long-Claude et qui, stoïque et fier, parfois suffoqué et environné de flammes, se drapait dans les étoffes ruisselantes, qu'on lui jetait quand le cortège lumineux, passait près d'une fontaine.

Et lorsque la Belle-Etoile, après avoir fait trois fois le tour, ce triple tour était obligatoire, de la place des Capucins, de celle des Carmes, de celle de l'Ange et de celle de l'Abbaye, était revenue à son point de départ, grands et petits se précipitaient, se bousculaient pour arracher au foyer vite dispersé, une bûche fumante, un éclat de bois qu'on se disputait âprement...



Et ces morceaux qui n'étaient pour la plupart de leurs possesseurs, que de simples souvenirs, avaient, pour d'autres, des vertus thérapeutiques.

Le dénouement était un peu brutal et quelques auteurs en concluaient que cette fête avait conservé, à travers les âges, une sorte de caractère guerrier : le pillage après la prise.

\*

\*\*

Il y a eu bien des controverses sur les origines, assurément antiques, et la signification mystérieuse de la promenade de ce char embrasé. Un historien régional y voyait le chariot de feu du prophète Elie !

D'autres, à l'imagination moins ardente, ont cru qu'elle commémorait la grande bataille livrée près d'Aix par le général romain Caius Marius (vers 102 avant J.C.) et qu'elle perpétuait l'immense feu de joie qui salua sa victoire.

D'autres, encore, croyaient qu'elle représentait, tout simplement, l'étoile des rois Mages.

Après Gaufridi et de Haitze, Saint-Martin pensait que cette fête était doublement symbolique : selon lui, l'élément profane s'y trouvait mêlé à l'élément religieux et le char triomphal de l'**Impérator** y brillait à la lueur de la grande étoile qui conduisit Gaspard, Melchior et Balthazar à l'étable de Bethléem. Comme on célébrait le triomphe romain, on célébra l'étoile des Rois. Les deux fictions n'en firent plus qu'une. Un chercheur consciencieux, un lettré, un érudit, M. le Chanoine Trouillet a exprimé une opinion toute pareille dans les notes explicatives qui suivent son heureuse traduction en alexandrins d'un poème de Messire Jeanne Monier, **Antiquitatum urbis Pertusii...**

Si cette hypothèse n'est pas la vraie, elle mérite du moins de l'être, car elle est ingénieuse et charmante.

\*

\*\*

Au cours des âges, des changements s'accomplirent dans le cortège. La Belle-Etoile présenta d'abord le dic-

tateur, juché sur le char, le corps sénatorial, les licteurs, la jeunesse patricienne et la masse des plébéiens. Puis, sans doute, dans les commencements de l'ère chrétienne, les rois mages y firent leur apparition. Mais jamais — les vieilles relations l'affirment du moins — le dictateur ne voulut céder la première place ; il demeura toujours à son siège suprême et toujours, selon le vieux poème latin : vêtu d'une robe de pourpre tissée à filets d'or.

Au Moyen-Age, on y vit l'abbé de la Jeunesse. Était-ce une forme nouvelle de ce Prince de la Jeunesse qui, chez les Romains, présidait aux jeux publics et qui aurait reparu plus tard dans certains bourgs du Midi de la Gaule ?

La Reine Jeanne, affirment plusieurs auteurs, donna pour cette réjouissance populaire une rente annuelle de cent cinquante livres.

A partir de 1535 les consuls y prirent place suivis du conseil de ville, accompagnés de fifres et de galoubets ; vers la même époque on fit de petits faisceaux de bois (**fassaio**) en forme de quenouille. On en distribuait par la ville et de nombreux habitants les faisaient flamber devant leurs demeures pour témoigner de leur participation à la joie commune ; on en donnait aux établissements hospitaliers et aux couvents et on en allumait aux quatre points cardinaux sur la tour carrée du clocher, sur le château de l'abbaye, dont les derniers vestiges s'effritent aux confins de la place Saint Pierre et sur la tour Saint Jacques qui, toujours intacte, regarde, de sa face crénelée, la masse bleue du Mont Luberon.

Dans les temps modernes et d'après des témoignages concordants, c'est en 1808 que la **Belle-Etoile** scintilla de l'éclat le plus vif. Les trois rois firent, à la lueur des torches, leur entrée triomphale par la porte de Durance, sur des chars traînés par des bœufs, précédés de leurs guides noirs, suivis de leurs pages à cheval, tous vêtus d'éclatants costumes orientaux. Les salves retentissaient, les tambours battaient et la musique jouait des noëls de Saboly et des marches guerrières.

Depuis soixante quinze ans, la Belle-Etoile est éteinte. Elle est recouverte des cendres du passé.

Dans son histoire, la part de la légende dorée est sans doute bien plus grande que la vérité toute simple. Mais n'a-t-elle point cela de commun avec toutes les histoires ? Ne lui en faisons donc aucun grief et ne scrutons pas trop ses origines, — qu'elle commémorait le triomphe d'un général romain ou qu'elle eut été instituée dans une pensée religieuse, cette fête originale et colorée, naïve et farouche, avait su, durant de longs siècles, charmer l'âme populaire, — l'âme populaire qui, selon l'expression amère d'un aimable philosophe, est à la fois rugueuse et tendre.

\*  
\*\*

Credere fas est currum pompamque triumphi  
Laetitiamque refert altera festa dies.  
Nimpe triumphali curru pyra vecta per Urbem  
Turbine flammaram scit dure nocte diem  
Mille sub ardenti populo micat ignibus aether  
Et sona accensis pinea virga focis  
Tympana, tibicen, cantus, tuba sinistra, chorae  
Una nocte animis gaudia mille creant.  
Festa dies Marii pars est, et imago triumphi ;  
Graji victores haec monumenta volant,  
Tempore, paulatim et nomine Stellam,  
Religio dixit : Stella triumphus erit.  
Mais il est dans l'année un autre jour de fête,  
Rappelant les honneurs que Rome décerna  
Jadis à Marius. Sur un char, par nos rues,  
On promène un bûcher. Mille flambeaux ardents  
De la nuit font le jour, et les branches ténues  
Font entendre en brûlant de secs crépitements.  
Fifres et tambourins, chants, tompettes, luths, danse  
En une seule nuit multiplient les transports.  
Du triomphe romain on voit la ressemblance ;  
Et des Grecs, nos aïeux, ce sont là les efforts,  
Le triomphe n'est plus nous l'appelons l'Etoile  
La religion dit : « c'est l'Etoile des Rois...

M. le Chanoine Bruyère prend ensuite la parole : Jacques Bridaine, dit-il, qui fut dans le milieu du XVIII<sup>me</sup> siècle, le grand missionnaire de nos régions et de la plus grande partie de la France naquit le 31 Mars 1701, à Chusclan, alors dans le diocèse d'Uzès, et où son père exerçait la profession de chirurgien. Il fit ses études au Collège des Jésuites d'Avignon puis au Séminaire Saint Charles de cette ville.

Retardé dans ses ordinations par la terrible peste de 1722, il reçut le diaconat à Uzès en 1724, et fut, tout de suite, envoyé prêcher à Aigues-Mortes, où, mal accueilli tout d'abord il connut le succès dès son premier sermon. Attiré à Alès par un missionnaire distingué, il y reçut la prêtrise en 1725. Désormais la vie de Bridaine sera toute consacrée à l'œuvre des missions : il en prêcha jusqu'à 256. Ses principales furent celles de Marseille, de Grenoble, de Montpellier, de Paris, de Chartres, de Sens, de Bordeaux. Partout il souleva l'enthousiasme des foules et produisit les plus consolants résultats spirituels.

Il dut ceux-ci tout d'abord à la puissance merveilleuse de sa voix qui le faisait entendre, lorsqu'il était en plein air, de plus de quinze mille personnes, mais aussi et surtout à son pouvoir de conviction, à ses vertus et à la haute idée qu'il se faisait de la prédication. Ses sermons ne forçaient les convictions et ne portaient leurs fruits que parce que Bridaine prêchait simplement, fortement et chrétiennement. Sa simplicité consistait à se mettre à la portée de tous ; sa force, à traiter avec vigueur et sans ménagement, en particulier, les sujets des fins dernières, la mort, le jugement, l'éternité. Sa prédication, enfin, était chrétienne, pour ce motif que Bridaine ne recherchait pas les applaudissements, mais avait pour seul but la conversion de ses auditeurs et la gloire de Dieu. Massillon, l'académicien Marmontel et le cardinal Maury se sont portés garants de sa valeur et de son efficacité.

Après avoir exposé les méthodes dont se servait Bridaine dans ses missions et la part importante qu'il donnait aux cérémonies extérieures : renouvellement des promesses du baptême, processions, plantations de croix, autodafés de livres impies ou licentieux, M. le Chanoine Bruyère a parlé des contradictions qu'éprouva Bridaine surtout de la part des jansénistes.

Sa dernière mission fut donnée à Villeneuve-les-Avignon, en Octobre 1767. Mais alors Bridaine était usé par plus de quarante ans de travaux accablants. Il se dirigea cependant vers Roquemaure, où il devait prêcher l'Avent, et où il mourut de la maladie de la pierre, le 22 Décembre de cette année. Son corps y repose dans l'église paroissiale.

En terminant, M. le Chanoine Bruyère donne des preuves de la popularité que rencontra Bridaine, pendant sa vie et même après sa mort. Si son genre d'éloquence et ses méthodes d'apostolat ne connaîtraient pas de nos jours le succès qu'ils eurent alors, elles sont représentatives d'un temps où l'on ne craignait pas d'insister sur le caractère austère de la religion.

---

## SEANCE DU 20 JANVIER 1956

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Mlle Lavondès, Vice-Présidente.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Hutter, Max Vincent, Cabouat, Flaugère, Seston, Livet, Enjoubert, De Régis, Thérond, Hugues, membres résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M.M. De Montaut-Manse, Bosc, Fabre, Hubert-Rouger.

Il est donné connaissance d'une lettre de Mme Fauré-Frémiet qui donne en mémoire de son mari une somme de dix mille Francs dont elle laisse l'emploi au choix de l'Académie. Celle-ci désireuse de répondre exactement à l'intention de la donatrice décide qu'il sera demandé à Mme Fauré-Frémiet d'indiquer quel serait son désir.

M. Tuffier, membre correspondant, a écrit pour exprimer ses vœux à la Compagnie.

M. De Joly présente une revue de l'année spéléologique.

### 1<sup>o</sup>) L'ANNEE SPELEOLOGIQUE :

Les divers groupes de la Société Spéléologique de France ont poursuivi leurs prospections un peu partout en France et sur les frontières en haute montagne.

Dans les Alpes, l'équipe dirigée par J. Rouire qui s'était vu interdire le massif du mont Margareis en Italie (près de Tende) a été appelée pour ressortir le corps de L. Marsi (de Trieste) qui venait de se tuer dans un aven à cause du matériel employé absolument déplorable et d'une faute technique. La chute de 100 m. avait été fatale. Ce concours a retabli la bonne entente entre les spéléologues des deux pays voisins.

Dans les Pyrénées, le Docteur Du Cailar a poursuivi ses travaux dans le haut massif du Marboré, vers 3.000 m. Il a réussi la coloration d'un torrent situé au

fond d'un gouffre français dont l'eau ressort en Espagne dans le Rio Arrasas. Cette montagne est un château d'eau où celle-ci se partage entre les deux pays.

N. Casteret, accompagné d'une équipe anglaise, a tenté d'aller plus loin dans la grotte de La Bouiche (près de Foix), mais un siphon plus long que l'on n'avait prévu empêcha la pénétration.

Casteret aidé par des Belges, s'attaqua ensuite aux cascades de la cavité du Martel-Cigalère, mais ne put faire la liaison malgré 26 Cascades remontées avec un mât.

A Salces, la résurgence de Font Estramer attira quatre explorateurs qui, par suite d'une faute technique, perdirent l'un des leurs M. C. Guiter, noyé dans le siphon.

A la Pierre Saint-Martin, Casteret et deux camarades qui avaient tentés de poursuivre leurs explorations antérieures par la galerie percée par l'E.D.F. manquèrent se faire noyer à la suite d'une crue subite du torrent.

Un certain nombre d'explorations furent tentées par divers groupes dont celui de Nîmes, Montpellier, etc... dans les régions de Corconne, Coury, la Can de l'Hospitalet, etc... Près de Chadouillet (Barjac) un plongeur trouva la mort à cause d'une congestion, dans le Peyrol où il plongeait (M. Peccinini).

Cousteau et ses plongeurs firent une nouvelle tentative dans le siphon très profond de la Fontaine de Vaucluse, mais y renonça à 64 m. de profondeur. Il estime qu'avant 10 ans on ne pourra pas aller au fond et passer.

La Fontaine de Nîmes fut attaquée par l'équipe du C.A.M.A. (Alès) mais la boue colloïdale remuée par des plongeurs empêcha de passer le siphon peu profond.

Au Trou Berger (Vercors), Petzl et ses camarades arrivèrent à -950 où ils durent abandonner devant un nouveau puits emprunté par une cascade.

2°) LA CASCADE LA PLUS HAUTE DU MONDE :

Un chercheur d'or du Vénézuéla, J. Angel a découvert dans une jungle épaisse un plateau inexploré d'où tombe une cascade de 979 m. Le massif de l'Ayan Tepui est en grès et d'après Angel la gigantesque cascade sort d'un porche de caverne. A titre d'indication celle du Niagara a 70 m. et celle du Zambèze : 100 m.

3°) LA SIMILITUDE ENTRE L'EROSION SUR LES ROCHES ET SUR L'ACIER :

Le conférencier présente des photographies et des moulages représentant les « vagues d'érosion » les « lames d'érosion » faites par l'eau chargée d'abrasifs (sables) sur les parois de diverses cavernes fréquentées par des torrents et des aubes ou injecteurs de turbines. L'usure due à l'eau est considérable et vient à bout de tout.

4°) ALBA, ville romaine :

M. de Joly a été visiter les restes de cette importante citée (60.000 habitants) de la Gaule, située entre Viviers et Villeneuve-de-Berg au bord de l'Escoutay. Détruite par les Vendales en 411, elle fut remplacée par un village situé sur la rive droite de la rivière où existe encore un château du XIV<sup>me</sup> siècle. Alba Augusta fut nommée Aps puis à nouveau Alba. Elle fut le siège de l'évêché entre le 1<sup>er</sup> siècle et le 5<sup>me</sup> avant qu'il ne soit transporté à Viviers.

Un carton sur lequel se trouvent divers restes romains trouvés en quelques minutes de prospection sur cette terre riche de souvenirs a permis de montrer un col d'amphore, des fragments de poteries de la Graufresenque et samiennes, des mosaïques, du verre fondu.

Des fouilles sérieuses devraient être entreprises sur l'emplacement de cette ville où se voit encore un théâtre romain qui a été brûlé et rasé au sol.

---



### SEANCE DU 3 FEVRIER 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Vice-Présidente.

Etaients présents : MM. Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Bâtonnier Des Guerrois, Hutter, Seston, Chanoine Cantaloube, De Balincourt, Thérond, membres résidants, De Joly, membre non-résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : Président De Montaut-Manse, Bosc, Hubert-Rouger, Fabre.

Lors de la dernière réunion de l'Académie de Nîmes, le Docteur Cabouat a parlé de la carte de l'Aigoual qui vient d'être éditée par la Société d'histoire naturelle de Nîmes. C'est là une très belle œuvre très utile.

En la présentant, M. le Docteur Cabouat, qui en est le principal auteur fait mention des travaux cartographiques qui ont précédé. En 1930 pour continuer l'œuvre de Georges Fabre. M. Max Nègre a aménagé les différentes zones forestières de l'Aigoual et dressé une carte pour chacune des zones. MM. Cabouat et Nègre ont ensuite réuni ces fragments pour faire une carte générale, qui fut rapidement épuisée. C'est pourquoi M. Cabouat a entrepris une nouvelle réalisation. Il a, pour celle-ci, utilisé les plans cadastraux de 1935 ; ces plans ont été révisés en 1940. Cette révision ayant été faite plutôt d'un point de vue fiscal, que d'un point de vue géographique, les plans de 1940 offraient moins de précision. Ont été également utilisés les plans forestiers, mais en cherchant plutôt que la précision géodésique l'expression géographique, l'aspect des érosions, du relief. De bons résultats ont été obtenus grâce à des photographies aériennes. Les travaux des forces électriques du Rouergue (aujourd'hui E.D.F.), les tournées forestières ont permis de relever les moindres accidents de terrain, les moindres sentiers. Cette carte sera donc

infiniment utile aux touristes. M. Cabouat souligne qu'il s'est attaché à rétablir une toponymie exacte mais exempte de solescismes.

L'Académie, après avoir admiré cette œuvre magnifique félicite vivement M. le Docteur Cabouat.

Mlle Lavondès entretient ensuite la Compagnie de l'œuvre de M. Rojat, membre correspondant dont les poèmes viennent de connaître un succès flatteur devant l'Académie de Bordeaux.

---

### SEANCE DU 17 FEVRIER 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Bâtonnier Des Guerrois, ancien Président.

Etaients présents : MM. le Chanoine Anthérieu, Chanoine Bruyère, Hugues, Thérond, Livet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : Mlle Lavondès, Maître De Montaut-Manse

M. Lacombe a évoqué :

Une carrière militaire sous l'Empire : Le Général Baron Teste.

Sur un des cartouches qui ornent l'Arc de Triomphe de l'Etoile, on lit :

TESTE François Antoine, Baron, Général TESTE

Le personnage ainsi désigné est de « Chez nous » et donc par ses titres et sa naissance il attire notre attention.

Par ses mémoires ensuite, qu'il n'a jamais publiés mais ont été analysés par M. Boislecomte dans le « Correspondant » du 25 Novembre 1893. Beaucoup de généraux nous ont laissé les leurs et la matière, parce qu'abondante a un peu perdu de sa valeur. C'est donc à l'homme, type caractéristique de son temps, que je me propose d'évoquer et comme dans l'Histoire — celle de l'Empire surtout — hommes et événements sont étroitement soudés, une brève présentation d'un de ces personnage peut éveiller quelque curiosité.

Avant le portrait un coup d'œil sur le cadre, si vous me le permettez. Deux dates, celles de la naissance et de la mort le délimitent : 1775-1862. Ainsi, la mort après avoir poursuivi cet homme à travers l'Europe, ne l'a atteint qu'à Angoulême et à 87 ans. Les dimensions du portrait sont assez larges pour laisser apparaître un

visage de jeune républicain, puis la silhouette qui galope dans l'escorte d'un autocrate, la main qui accepte un brevet de Baron ; une épaulette dorée par le Roi légitime, une dignité de Pair de France pour Louis Philippe et une estampille de candidat officiel sous Napoléon III. Ce parallélisme rigoureux entre les avatars du pays et ceux d'une carrière, encore qu'il ne soit pas étrange pendant le XIX<sup>me</sup> siècle, n'en n'a pas moins quelque chose d'un peu choquant. Faut-il n'y voir qu'un opportunisme adroit ? Il ne le semble pas et mieux lui voir signifier cette survivance de l'idée de Patrie, cette pérennité de la France. Les drapeaux, les partis changent de couleur, mais elle, elle demeure. N'est-il pas consolant de s'en souvenir pour le passé et ne pas l'oublier dans le présent aussi et peut-être surtout ?

François Teste est né à Bagnols. Il était fils d'un notaire, mais quel notaire ! et si en ce temps-là ses confrères étaient calmes, voire casaniers celui-ci ne leur ressemblait pas. Bouillant, passionné, enthousiaste d'une Révolution qui s'annonçait, il n'offrait pas à ce fils une étude calfeutrée et douillette, mais les prémices d'une existence singulièrement agitée. François avait à peine huit ans quand, parmi les papiers de l'étude se glissait l'annonce d'une lettre de cachet. Le Rhone coulait à quelques pas et derrière le Rhône n'y avait-il pas le Pape et qui donnait asile ? et l'officier ministériel en mal de révolution fut bien aise de rester libre grâce au souverain du Comtat. Et voilà que 1789 arriva fort à propos et le fugitif revint au logis, non pas pour y gratter du papier mais pour faire une entrée dans les Assemblées électorales. Le Pape l'avait sauvé mais non assagi. Vous m'excuserez de vous laisser un moment encore en compagnie du père avant d'aborder le fils. Il est essentiel de préciser les circonstances parmi lesquelles se faisait l'éducation du futur Baron. Tout jeune, il voyait son père arriver frémissant et emphatique des réunions locales, revenir de Nîmes où il s'activait dans la rédaction des cahiers de doléances, puis maire de sa ville, administrateur du district de Pont-Saint-Esprit, enfin Procureur Général syndic du Département, emploi qu'il conserva jusqu'à la disparition du poste le 14 Frimaire An II. La Révolution lui donnait plus de joies et de satisfactions

que les hypothèques. Vint le moment où cette bonne fille avec l'âge se montra ingrate. Montagnard, mais résolument opposé aux méthodes sanguinaires, il trouva plus montagnard que lui et celui qui avait fui les rigueurs du Roi dut penser à se mettre à l'abri du Comité de Salut Public. Il ne s'agissait plus d'aller chez le Pape ; il trouva abri dans l'État-Major de l'Armée des Alpes : la famille entra dans la carrière non pas pour y progresser déjà ; seulement pour y conserver la vie. Il ne revint qu'après le neuf Thermidor. De tels événements familiaux, lorsqu'on est entre 12 et 20 ans, marquent l'enfant et plus tard l'homme. Le premier geste du futur officier de Napoléon, fut un salut à la République une et indivisible. Républicain sincère, il s'enrôle parmi les volontaires antiroyalistes qui se précipitent sur le Camp de Jalez. Cette équipée et aussi les récits d'un ami de son père et qui était un vétéran de la retraite de Prague, éveillèrent sa vocation. Il voulait cette fois entrer dans une véritable et régulière armée. A ce moment, la France, dans les Pyrénées éprouvait de sérieux revers. Le Général Dagobert de Fontanille, âgé de 75 ans et illustré par la guerre de sept ans, fut envoyé inspecter cette armée. Revenu à Paris et rendant compte de ce qu'il avait constaté, cet expert dit : C'est une armée en complète désorganisation. Il eut tort de le dire et on le lui prouva en l'emprisonnant. Les choses n'allaient pas mieux et on lui rendit la liberté sous condition qu'il irait lui-même commander cette mauvaise troupe. Le voici donc parcourant la Cerdagne. A la tête d'un petit groupe, il parvint néanmoins à refouler les Espagnols jusqu'à La Seu d'Urgel. On connaît les vicissitudes de cette campagne : Ricardo, couvert par la forteresse de Villefranche menaçait Perpignan, sans se soucier des succès de Dagobert en Cerdagne. Les représentants Fabre et Cassaigne appelèrent au secours et Dagobert accourt, fonce sur le camp du Mas d'Eu et reçoit le choc de Ricardo. A ce moment, un bataillon met bas les armes aux cris de : Vive le Roi. Le royaliste Dagobert, soldat avant tout, le foudroie et puis avec le petit lot d'hommes qui lui restent, bat en retraite. Si je rappelle cet épisode c'est parce que notre jeune homme Antoine Teste est là et il est là, ce qui est plus étonnant à la tête du premier bataillon de la 1re classe du district de

Pont-Saint-Esprit et, s'il vous plait en qualité de Lieutenant colonel. Il faut se souvenir que c'étaient les soldats qui élisaient leurs officiers. Ne nous exalmons pas trop tort sur ces promotions soudaines et passagères dont d'ailleurs nous avons eu, en notre temps quelques exemples. Donc, il était là et voici ses réflexions... « si je fus étonné alors du peu de prévoyance de l'ennemi dans ses défenses... je le suis bien davantage de la hardiesse de notre vieux général et je ne puis l'attribuer n'au nerf du gouvernement (de cette époque) qui ne voyait rien d'impossible et auquel la tête des chefs répondait de l'exécution textuelle de ses ordres ». A la vue de la Seu attaquée, il s'exprime ainsi: « Ce que j'ai éprouvé, les trois quarts de notre petite et jeune armée l'éprouvèrent comme moi. Dagobert le « démon des espagnols » fut ramené à Belvert et succomba à Puicerda. On lui a élevé un tombeau à Mont Louis qu'il avait sauvé le 28 Août et le 3 Septembre. Quoique royaliste (il avait bravé la Convention) une loi du 11 Florel an II décida que son nom serait gravé sur la colonne de marbre du Panthéon où se trouvaient celui des héros républicains. Après lui, on sait que Dugommier transforma cette armée, vint à bout des espagnols et trouva la mort le 18 Novembre 1794. Le besoin se faisait sentir de remettre en place, dans les armées une hiérarchie quelque peu désorganisée par cet afflux de volontaires. On comprenait l'urgence de ne plus se contenter du souffle patriotique pour faire flotter nos drapeaux au vent de la Victoire. Le cas de Teste est à cet égard, singulièrement instructif car il révèle les cabales qui se contrariaient au hasard des ambitions et des rancunes. Teste fut supplanté comme chef de demi-brigade par Piolenc. Dans le Gard, le notaire ne pouvait qu'être ulcéré. Dans une lettre du 20 prairial An II, il écrit à son fils: « Mon ami, sois toujours soumis aux lois et cela se peut sans perdre l'honneur de vue », mais au général Doppet, il écrit que, en faisant allusion à son fils: « sa destitution lui a percé l'âme et si, républicain comme tu l'es, tu es en même temps père, tu sentiras jusqu'à quel point mon cœur en est affecté. Il continue à consoler son fils: « un républicain est, de tous les temps et de tous les pays. Il est prêt à tous les événements il ne languit jamais quelles que soient les circonstances... ».

Le destitué goûtait-il cette mystique stoïcienne. En tout cas, le Procureur synaïc du Gard en est imprégné comme on le voit dans les observations qu'il adresse au Comité de Salut public. « Le civisme, dit-il, la bravoure, la prudence, la force de corps et d'âme constituent aujourd'hui, la première capacité d'un militaire républicain ». Carnot, lui, estimait que dans l'inventaire des qualités de l'officier le notaire avait laissé quelques lacunes et faisait des réserves sur la future légende des héros mal vêtus, mal commandés et malgré ou plutôt à cause de cela, vainqueurs. Voici sur ce point un témoignage direct de François Teste ; Il nous dit : Chacun des officiers appelés à l'organisation des cadres fut soumis à l'examen d'une commission spéciale qui devenait juge de sa capacité et faisait un rapport au ministre de la guerre. L'examen portait sur tout les points importants du métier en y employant plusieurs jours pour l'officier supérieur ». Celui de Teste dura cinq jours ; ses examinateurs étaient le Général Moullis et le Colonel Cafarelli en suite de quoi il fut nommé chef d'un bataillon de 1.100 hommes dans la 87<sup>me</sup> demi-brigade sous le commandement de Philippon. Dès lors, s'ouvre, pour lui, une brillante carrière. Nous ne pouvons la suivre pas à pas. Passons sur les débuts : opérations contre Korsakoff en Suisse et qui aboutissent à la victoire de Zurich, le 26 Septembre 1799. Mais les affaires se gâtent en Italie, Goubert a été tué à Novi. On franchit les Alpes et Teste prend le commandement de la 5<sup>me</sup> demi-brigade qu'il trouve en fort mauvais état. Il se trouve à Fessano quand Championnet qui a succédé à Joubert apprend le retour de Bonaparte. Voici le récit de Teste : il est du reste assez piquant : « Le Général en chef avait réuni à son quartier général quarante officiers généraux ou supérieurs de l'armée. Au milieu du diner, on annonce un courrier du Directoire. Ce courrier remplit sa mission et répond à quelques questions d'une façon très plausible. Puis, tout à coup il se ravise, en manière de reminiscence et au moment de sortir de la salle, s'adressant au Général Championnet : A propos, le Général Bonaparte que j'ai rencontré entre Valence et Montélimar m'a chargé de vous faire ses compliments ; il se rend à Paris où sitôt arrivé, il promet de vous donner de ses nouvelles. Peindre la stupeur dont ces paroles

frappèrent les convives, dire la subite animation des traits de Championnet serait chose impossible. Chacun de nous en retournant au camp, cherchait à prévoir l'effet que produirait en France et dans l'armée, l'apparition du Général Bonaparte». Il ajoutera plus tard, dans ses mémoires : « L'ambition d'un homme vint à cette époque fort à propos en aide aux sentiments patriotiques de l'armée et du pays ». Le héros de la bataille de Fleurus, étant mort, l'armée où sert Teste repasse les Alpes. Pas pour long temps car, devenu aide de camp de Chabran, il fait partie de la miraculeuse réserve et en cette qualité franchit le Petit Saint-Bernard, puis c'est Marengo.

Sa nomination au grade de chef de la 5<sup>me</sup> demi-brigade en fin Thermidor an VIII, nous permet de connaître comment se faisait en 1801, la réorganisation de l'armée. Les bataillons étaient disséminés à Versailles, Amiens et Bruges. Quelle affaire de regrouper ces soldats et officiers éparpillés ! Le point choisi était Versailles, il y avait là les débris de l'ancien bataillon boulonçais, de celui de la Gouadeloupe sans compter des volontaires de l'Yonne, de l'Isère, etc... Enfin, on put, passer le Mont Cenis et se diriger sur Naples ; trop tard ! la paix de Foligno devança les soldats. Nous le rejoignons en 1802 à Florence où se trouve Murat. Laissons un instant l'histoire pour cueillir une anecdote qui paraît assez amusante. L'armée à laquelle Teste appartenait devait fournir plusieurs bataillons à l'expédition de Saint-Dominique. Quelques soldats de la 60<sup>me</sup> brigade se révoltèrent, dix-neuf furent condamnés aux fers et deux à mort. Le piquet fit feu et les deux soldats tombèrent. « Le piquet étant ramené nous dit Teste, les pénitents de la Miséricorde ramassèrent les corps pour les porter en terre mais pendant le transport, ceux-ci qui étouffaient sous le gros drap dont on les avait couverts s'en débarrassèrent lestement et se sauvèrent à toutes jambes au milieu d'une population ébahie et criant au miracle ». En réalité, il avait été convenu avec les coupables qu'on les fusillerait en blanc, mais qu'ils joueraient les morts. La farce avait réussi mais il y eut quand même un mort. Ce fut un des pé-



nitents porteurs qui, frappé de peur, mourut deux jours après.

Ceci nous rappelle d'autres simulacres semblables. On sait que Blucher avait fait fusiller en blanc un curé polonais mais celui-ci vaincu par l'émotion était tombé à la renverse dans la fosse et il ne s'en fut de peu qu'il y perdit la vie. Dans les mémoires de Marbot (t. 3 p. 297) on lit qu'Excelmans, de son autorité privée avait ordonné la mort d'un lancier et d'un chasseur. Cela se passait sur le plateau de Pilntz. Excelmans avait fait monter à cheval la division pour assister à l'exécution. Marbot rentrant à la nuit tombante au camp et devant les préparatifs qu'il constatait ne douta point que ces hommes aient été régulièrement condamnés. Il apprit soudain qu'il n'en était rien. Il apostropha alors les colonels Devence et Pesquitdisa : « L'Empereur n'a concédé à personne le droit de vie ou de mort et s'est personnellement réservé celui de faire grâce. Excelmans déclara alors qu'il faisait grâce au chasseur mais que le lancier serait passé par les armes. Sur les lieux du supplice, la détonation retentit et la division s'ébranla pour défiler devant le cadavre. Tout à coup, de grands éclats de rire se font entendre. Le lancier se portait à merveille. On l'avait lui aussi fusillé en blanc et il avait l'ordre d'Excelmans de tomber la face contre terre. Après avoir ainsi contrefait le mort il devait, à la faveur de la nuit se sauver sous des habits de paysan. Mais le pseudo fusillé était gascon et moins impressionnable qu'un pénitent. Il avait compris que non seulement Excelmans n'avait pas le droit de le faire fusiller, mais pas davantage celui de le renvoyer sans congé régulier. Aussi était-il resté debout et refusait de s'éloigner tant qu'on ne lui donnerait pas une feuille de route qui le mettrait à l'abri des gendarmes. Outré de pareils faits, Marbot suivi des autres généraux rentra au camp. Excelmans resta seul avec le prétendu mort qui reprit tranquillement le chemin du bivouac où dès son arrivée, il se mit à manger la soupe avec ses camarades.

Vous excuserez cette digression sur des plaisanteries qui évidemment restent dans la catégorie de celles

qu'il vaut mieux ne pas faire. Revenons à la 5<sup>me</sup> brigade qui, sous le commandement du général Olivier se trouve à Livourne et deux faits méritent d'être retenus: l'arrivée de l'infante d'Espagne reine éphémère d'Etrurie et l'annonce de la proclamation de l'empire. Teste, et peut être y a-t-il dans ses réflexions premières trace de l'influence paternelle; Teste nous dit que l'événement fut accueilli «avec froideur par ces soldats de la République dont cependant les cœurs étaient à la patrie et les vœux pour sa plus grande prospérité». Une députation de chaque régiment fut envoyée assister au couronnement. Teste y accompagna le drapeau du 5<sup>me</sup> de Ligne. Il avait été placé sur un tertre qui s'élevait à gauche de l'Ecole Militaire. Ils devaient laisser là leurs vieilles enseignes et se grouper au centre du Champ de Mars. La foule, dense malgré la pluie se précipita et les vieilles enseignes furent piétinées, les faisceaux rompus. C'en était assez pour indigner les soldats de Teste qui rompant les rangs viennent défendre les étendards républicains. Geste inaperçu de la grande histoire mais qui caractérise l'état d'esprit de ces vieux soldats. Rentré à Turin, Teste apprend que l'Empereur va s'installer à deux lieues de la ville au rendez-vous de chasse du roi sarde et tout aussitôt il est désigné pour le commandement de la Garde. Excellent poste pour observer: Ce qui fait son admiration c'est qu'alors tout le monde, là, s'octroie certain repos. Lui, l'Empereur abrège ses nuits pour travailler. C'était la préparation de l'expédition projetée contre l'Angleterre qui dans le secret se préparait. C'est après avoir repris la couronne d'Italie et proclamé Eugène, vice-roi, que Napoléon ordonna la translation des cendres de Desaix au Saint-Bernard. N'était-ce pas le moment de rendre hommage au héros sans lequel peut-être Napoléon Bonaparte n'aurait jamais ceint ses couronnes. Avec quinze compagnies de grenadiers, Teste escorta les cendres du héros de Marengo. On a maints récits de cette solennité, rehaussée par les salves d'artillerie, par les pompes religieuses, d'éléments de troupes, éloge funèbre par Berthier, mais on peut recueillir l'impression d'un de ces soldats de l'An II, de moins en moins teinté de républicanisme, Teste s'écrit : « Imposant spectacle ! l'ombre de Desaix et

le génie de Napoléon semblent planer du sommet des Alpes sur cette belle terre d'Italie, théâtre de nos plus éclatantes victoires ».

Et l'épopée continue. Déjà l'archiduc Charles est sur l'Adige quand Masséna se précipite à sa rencontre et quand il refoule les Autrichiens jusqu'aux lignes de Caldiero. Teste est en tête des compagnies d'élite. On poursuit l'ennemi en retraite au delà de Montebelle, de Vicensence, jusqu'à la Brenta. Ici se dresse un obstacle : 1.200 Croates restent retranchés dans le village de San Pietro. Alors Masséna s'adressant à notre homme, lui dit : « Point de fusillade, je suis fatigué de celle que j'entends. Allons Teste, la 5<sup>me</sup>, droit devant vous, l'arme au bras ou la baïonnette en avant ! ». Le désir du chef suffit et c'est sans un coup de fusil que Teste culbuta quatre mille autrichiens et franchit la Brenta. Sur ce champ de bataille, il est solennellement nommé général. Le notaire de Bagnols, qui ne devait mourir qu'un an plus tard, put donc se réjouir de la reconnaissance des mérites de celui dont il avait eu à déplorer, jadis, la destitution. Peut-être, mais qui pourrait le dire, à cette joie se mêlait un peu de dépit de savoir qu'il était général non plus de la République, mais d'un homme qu'il avait blâmé au moment du 18 Brumaire, et qui l'avait destitué pour ce fait ; survint l'affaire de Raguse dont l'Empereur veut s'emparer en manière de représailles contre la violation de la souveraineté de Corfou violée par les Russes. Lauriston échoue et Molitor qui se trouve dans le voisinage de sa propre initiative se porte au secours d'un camarade en danger et qui n'a plus que pour huit jours de vivres et de munitions. Ce qu'il y a de plus grave c'est qu'il n'y a pas un seul canon sur les murs de la ville assiégée. Ici, Messieurs, à la suite de Teste, je vais rendre hommage aux amateurs et lecteurs d'archives car celui qui sauva la ville et l'honneur ne fut pas le chef militaire ; ce fut un archiviste, Triquenot, colonel du génie, qui compulsait les vieux papiers. Il y découvrit qu'à une époque déjà bien ancienne, le Saint Siège avait offert à Raguse des pièces d'artillerie pour se défendre contre les Turcs. Ces pièces avaient été enfouies dans la Cour de l'Arsenal. Aussitôt, Triquenot dirige les fouilles et au bout

de quarante huit heures, il triomphe ; on a trouvé quarante-trois canons et dix mille boulets et l'on se met à tirer sur les Russes et le Monténégrins stupéfaits de cette soudaine et inexplicable canonade. Molitor eut tout le temps pour accourir et faire déguerpir les assiégeants Teste va être successivement commandant de l'arrondissement de Raguse, puis de Brescia, de Treviso, de Padoue. Il était en la même qualité à Côme quand le ministre de la guerre le rappela à Paris. Quels changements depuis qu'il n'avait pas revu les bords de la Seine. Il trouvait une ville impériale et le vertige manquait le prendre dans ce « grand tourbillon ». Il n'en n'eut pas le loisir puisqu'à peine arrivé il est dépêché vers une des places de l'Oder: Custrin dont il devint gouverneur. Après des rapports assez tendus avec Davoust, il prend le commandement d'une brigade de la division Compan et le voilà en route pour la grande aventure. Au départ, il eut un éblouissement de la puissance impériale. Hélas ! ce devait être le dernier. Il s'agit du grandiose spectacle qui s'offrait lors du passage du Niemen. Des masses énormes de troupes, en ordre parfait franchissaient les ponts ; c'était le mois de Juin et il faisait un temps magnifique. Le lendemain, la pluie annonçait les difficultés, en attendant la débâcle. En Septembre, il formait l'avant-garde avec la cavalerie de Montbrun. Un soir, après la prise difficile d'un redan qui devait le lendemain servir d'observatoire à l'Empereur, Montbrun et Teste partageaient le même repas et Montbrun était assailli des plus sombres pensées à tel point que Teste en fut frappé et se souvint que, au soir de Wagram, Lasalle avait eu de pareils pressentiments. Celui de Montbrun, comme celui de Lassalle n'étaient pas trompeurs. Le lendemain, Teste a le bras fracassé et transporté dans une baraque où se trouvait déjà le général Compas et douze autres blessés. Le lendemain, les deux généraux se réveillent entourés de douze cadavres. Anxieux sur son grabat, Teste attend de minutes en minutes des nouvelles de la bataille qui fait rage. Nous entrons à Moscou et le 7 Octobre, Teste à peine rétabli se présente au Kremlin où très bien accueilli par l'Empereur, il est nommé gouverneur de Wiazma. Tout à coup, le 31 Octobre, à deux heures de l'après-midi, un officier d'ordonnance

se présente. L'Empereur arrive, dit-il. Je prescris, raconte Teste, à l'officier supérieur commandant la place de Wiazma, les dispositions nécessaires et de ma personne, je partis au devant de Napoléon que je ne tardai pas à reconnaître quoiqu'il fut vêtu, contre son habitude, d'une tunique de velours vert à bandes brodées d'or. Il s'avancait à la tête d'un groupe où figuraient en première ligne, Murat et Berthier. Voilà Teste, s'écria le roi de Naples. — Eh bien, Teste, dit l'Empereur, qu'y a-t-il de nouveau ici ? Rien, absolument rien. Nous avez-vous fait des vivres ?

— Nos magasins sont pourvus de tout ce qu'on a pu rassembler de 8 à 10 lieues.

— C'est bien : ma garde va me suivre. Elle a reçu des vivres pour cinq jours, veillez à ce qu'on ne lui fasse aucune distribution à Wiazma, réservez tout pour les blessés qui vont venir après-demain.

En Décembre, il repassait le Niemen, mais cette fois sur la glace et fuyant. L'année 1813 fut pénible et les réflexions d'un des principaux acteurs nous donnent un aperçu de l'ensemble : « On tomberait dans de graves erreurs si l'on prenait uniquement pour base de l'histoire de guerres, les lettres, notes, etc... d'ailleurs authentiques dictées ou écrites par Napoléon. Ce qui doit à cet égard, provoquer la défiance et le sévère examen de tout écrivain ami de la vérité, c'est la complication des mouvements des armées en 1813. La position extraordinaire où se trouvait la nôtre, obligée de faire, pour ainsi dire face de tous côtés, obtenant des succès sur un point le même jour ou elle essuyait des revers sur deux ou trois autres. L'embarras qui ne permettait pas d'avoir ou de suivre un plan fixe, assiégeait d'incertitudes, le grand régulateur et le forçait à multiplier ses ordres révoqués aussitôt qu'expédiés ». Qui accusait-il ainsi : l'Empereur ? non, certes mais ce qu'il appelait « les bureaux de Berthier » et d'en citer un exemple. Devant le faubourg de Plauen, Teste perdit les deux tiers de ses soldats. Le lendemain il recevait des Bureaux Berthier, une lettre écrite par le Major-Général et dans laquelle Teste fut stupéfait de

lire les lignes suivantes : « Comme les huit bataillons de votre division que vous avez avec vous sont frais et n'ont pas encore donné, vous formerez l'avant-garde du 2<sup>me</sup> corps, commandé par le doc de Bellune ». Malgré des efforts désespérés, Dresde capitule et c'est la captivité. Il écrira plus tard : « J'aime considérer cet événement comme un rêve ; il m'est encore aujourd'hui impossible de rendre ce qu'il m'a fait éprouver ». C'est prisonnier à Erlau en Hongrie, qu'il apprend l'abdication et l'arrivée de Louis XVIII et ces événements mirent fin à une captivité de sept mois. Sans doute, dut-il éprouver quelque peine à troquer la cocarde tricolore contre la blanche. Par surcroît, il reçoit la Croix de Saint-Louis avec le commandement du département du Pas de Calais. Malgré ces avances, la vieille armée se trouvait mal à l'aise. Le voici mêlé à la conspiration un peu mystérieuse du Nord. Ce fut d'ailleurs bien malgré lui. Un jour, la 16<sup>me</sup> division, la sienne, reçoit l'ordre de s'armer. Qui l'a lancé ? Le ministre, vraisemblablement. Dans quel but ? Teste l'ignore pareillement. Drouet d'Erlon commence le mouvement mais Lefebvre-Desmouettes le précipite et fait échouer la conspiration, car s'en était bien une et Henri Houssay en dénonce l'instigateur Fouché.

Teste jouera un rôle aussi pendant la retraite du Roi devant l'Empereur revenu. La suite et le Roi s'éparpillant sur le trajet de Paris à Lille, envahissait le Pas-de-Calais. Le Duc de Feltre arrive à Saint-Pol. Bonne occasion pour se renseigner, mais le Duc se borne à lui dire qu'il n'a plus d'ordre à lui donner. Le Duc d'Orléans, par lettre officielle du 23 Mars, relève Teste de sa subordination au Roi. Maître de ses décisions, le jeune républicain va-t-il se réveiller sous la Croix de Saint-Louis ? Non, la vie lui a appris beaucoup et notamment la façon élégante de se comporter. Il reçoit M. de Damas et leur suite avec la plus grande courtoisie avec tous les égards qui sont dûs à ceux qui ont représenté la France et qui personnifient aujourd'hui le malheur et quand il faudra licencier la maison royale à Béthune, il recevra de l'entourage de Louis XVIII, de chaleureux remerciements.

Le voilà retrouvant ses souvenirs glorieux et l'Empereur est là. Mais que fait-il ? se demande Teste et il reproche à Napoléon son irrésolution, son inaction qui ne profitent, pense-t-il, qu'aux alliés. Pourquoi le temps perdu aux solennités du Champ de Mai et ces illusions sur le retour de Marie-Louise, quand on aurait pu profiter d'un premier mouvement d'enthousiasme qui avait gagné nos anciennes provinces belges ? On reconnaît bien là le vieux soldat toujours pour l'action. Quelle joie dut être la sienne, quand à Avesne, le 14 Juin, Teste, en tête du 6<sup>me</sup> corps, défile devant l'Empereur ; plus encore lorsque Napoléon fait appeler le Général et le fait asseoir à sa table. « Je ne l'avais pas vu, dit l'ancien volontaire du Camp de Jalez depuis le 26 Août 1813 à Dresde ; son embonpoint, son teint plombé et son air plus que soucieux me frappèrent. Après le déjeuner qui ne dura pas un quart d'heure, après diverses interpellations très brèves sur la composition de ma division, sur ses forces, sur son esprit, ses dispositions, etc... interpellations auxquelles je répondis de mon mieux, le Général Bertrand sortit ; le Maréchal (Berthier) se mit à écrire debout à un bureau sur le coin de la pièce et l'Empereur, me prenant par un bouton de l'habit, m'entraîna dans une embrasure de la Croisée : « N'est-ce pas vous, Teste, me dit-il, qui m'écrivîtes d'Arras pour Ordener, le lendemain de mon arrivée à Paris ? L'Empereur veut sans doute parler d'une note très succincte que je crus de mon devoir de lui transmettre sur la situation militaire en Belgique ? — Oui ! Oui ! c'est cela, rappelez-m'en les termes. C'étaient des renseignements positifs. L'enthousiasme qu'avait produit en France le retour de votre Majesté avait rapidement gagné nos voisins. Là existaient, aussi et dans l'armée, des hommes qui s'étaient battus sous nos couleurs et qui brûlaient de les revoir. Tout le matériel que nous avons perdu dans nos dernières campagnes était encore là, réunis sur la terre belge et sous la garde de 15.000 anglais et prussiens. Nous avons à ce moment dans la 16<sup>me</sup> division, 30.000 hommes organisés en deux fortes divisions de guerre, munies de l'artillerie et de la cavalerie nécessaires et qui pouvaient, en quarante huit heures gagner Mons. 500.000 belges nous attendaient pour se joindre à nous. Rien n'était plus facile à votre

Majesté, en poursuivant sa marche triomphale, que d'être avant le 30 Mars, à Bruxelles. La France reprenait, pour ainsi dire sans coup férir ses frontières naturelles sur le Rhin et défiait de la toute nouvelle coalition. A l'intérieur, la confiance ranimée ; aux frontières, des bataillons plus forts imposait la paix à nos ennemis les plus acharnés. Aujourd'hui, il faudra conquérir. Napoléon m'interrompit de manière à me faire comprendre que son séjour de trois mois et demi dans la capitale avait été nuisible à la cause nationale. J'ai comblé, me dit-il, des hommes qui ne m'ont payé, que d'ingratitude et j'ai négligé trop ceux que je voyais rarement et qui me faisaient leur cour sur le champ de bataille. Que la campagne soit heureuse, je ne perdrai pas de vue vos services et votre position... ».

Hélas ! quatre jours après, c'est la nouvelle de Waterloo.

Teste combattit toujours et affecté par Grouchy à l'arrière garde fit front à Namur. Dans un ouvrage qui parut en 1866, rédigé par un ancien officier de la garde impériale, sous le titre : « Souvenirs militaires », Napoléon à Waterloo, on lit : « La conduite de la division Teste et de son valeureux chef, a mérité une mention particulière dans l'histoire de la campagne de 1815. Par les marches et contre-marches et faux mouvements qu'elle avait eu à exécuter ; elle n'avait pas fait moins de trente six kilomètres dans la journée du 18 ; elle avait marché presque sans interruption depuis trois heures du matin jusqu'à minuit ; le lendemain et le surlendemain, elle se couvrit de gloire par la prise du moulin de Bierge et par sa belle défense de Namur qui donna au reste de l'armée le temps de passer les défilés et de gagner Dinant ».

Espérant encore sur la Seine, ce n'est que sur la Loire que Teste doit abandonner toute espérance. Le 1<sup>er</sup> Septembre, sa division licenciée, il retournait dans sa ville natale, quarante ans après l'avoir quittée plein d'enthousiasme pour l'armée. S'il songeait à ses états de services, au succès de sa carrière, il pouvait retourner avec le sentiment du devoir glorieusement accompli.



Mais songeait-il aux résultats obtenus après tant de périls, de fatigues, et les pertes, quelles étaient ses réflexions, nous ne le savons pas. Il allait passer trois ans dans le retrait et le silence assistant de loin à la disparition de cette armée impériale encore « redoutée à la fois par la coalition et la Restauration » selon les expressions du Maréchal Franchet d'Espérey (Hist. de la Nation française d'Hanotaux, t. VIII, p. 243). En Janvier 1816, la Monarchie ne disposait plus que de 80.000 hommes. Gouvion Saint-Cyr mit alors sur pied la première loi militaire avec qui reparaissait la circonscription si détestée et malgré les exemptions, l'armée allait disposer de 240.000 hommes. L'armée de réserve allait être composée des soldats libérés et vétérans de l'Empire. C'est ainsi que Teste reprit sa carrière et fut compris dans le groupe des officiers supérieurs qui constituait le cadre d'état major. Ce ne fut cependant qu'en 1818 qu'il devint inspecteur général dans la 13<sup>me</sup> division militaire. Il est permis de penser que son attitude loyale de 1814 avait été appréciée et qu'il reprit, néanmoins avec quelque plaisir la cocarde tricolore en 1830. Le 3 Août, on lui confiait le commandement de la 14<sup>me</sup> division à Rouen. Après un an d'interruption pendant lequel il avait été mis à la tête de la 2<sup>me</sup> division de l'armée du Nord, il revint à Rouen où il commanda pendant douze années.

Le 7 Novembre 1839, la dernière métamorphose de l'ancien républicain, il est fait par un roi, pair de France. Qu'aurait pensé le notaire républicain ? Peut-être se serait-il souvenu de ce qu'il avait écrit à son fils au temps de sa première destitution : « Ne te mets en peine que du salut de la patrie » et peut-être aussi de cette observation qu'il avait présenté au Comité de Salut public : « Le civisme, la bravoure, la prudence et la force du corps et d'âme constituent aujourd'hui la première capacité... ».

La loi du 4 Août 1839, avait permis à François Teste d'être maintenu en activité jusqu'à 68 ans. Mais la limite d'âge atteinte, il quitta Rouen. Les habitants de cette ville lui offrirent une épée d'honneur qu'il fut autorisé à accepter par une ordonnance du 23 Octobre

1843. Il en possédait déjà une première que les habitants d'Arras lui avaient offerte en 1815. Ses compatriotes bagnolais ne pouvaient rester indifférents à cet hommage. La municipalité avait reçu du Maire de Rouen la lettre que voici : « M. le lieutenant Baron Teste a, pendant une longue et noble carrière, rendu d'éminents services à l'Etat. Depuis 1830 jusqu'en 1843, il a, par sa fermeté et son esprit conciliateur puissamment contribué à maintenir l'ordre et la tranquillité dans toute partie de l'ancienne Normandie (la 14<sup>me</sup> division militaire confiée à son commandement). C'est pour reconnaître une aussi belle et utile conduite que la Ville de Rouen, au moment où le général Teste allait sortir de ses murs, lui a décerné une épée d'honneur par une délibération du Conseil Municipal qui fut homologuée par une ordonnance royale du 23 Octobre de la même année. M. le lieutenant étant une des illustrations de votre commune, j'ai pensé que vous recevriez avec plaisir une copie authentique de ces actes que vous pourriez déposer dans les archives municipales... ».

Le Conseil Municipal de sa ville natale ne pouvait que s'associer aux honneurs rendus à François Teste. Le Maire voulut ratifier officiellement, au nom de ses concitoyens, l'hommage de Rouen. Dans son discours, M. Cotton prononça ces paroles : « Les nobles caractères ne goûtent bien qu'au sein, pour ainsi dire de la famille les honneurs les mieux mérités : ils se sentent plus heureux de l'orgueil qu'ils inspirent à leurs proches à leurs amis, au pays qui les vit naître que de leur propre distinction ».

On pourrait s'attendre à ce que s'arrête ici une si longue carrière non. Plus modestement sans doute : Elle se prolongea. Ce ne fut que la République de 48 qui le mit, cette même année, à la retraite ; une retraite qui ne devait pas être définitive. L'Empire survenant et la section de réserve rétablie, Teste y reprit son rang.

Ainsi sa fortune militaire a connu et subi, pour ainsi dire automatiquement les fluctuations de la politique : toujours cependant elle s'est maintenue au-dessus de la servilité, des compromissions. Un mot résume ses états de services. Il a servi et bien servi la France.

### SEANCE DU 2 MARS 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Présidente.

Étaient présents : MM. Gibelin, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Seston, De Régis, Livet, Barnouin, membres résidants, M. De Joly, membre non-résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M<sup>e</sup> De Montaut-Manse, Bosc, Fabre, Hubert-Rouger.

M. le Chanoine Bruyère a fait une communication, sur : « Un catéchisme républicain en 1794 ».

Pour remplacer les catéchismes religieux devenus inutiles et même presque séditionnels après la suppression des cultes par la Convention et le remplacement de ces cultes par celui de l'Être suprême, de courts abrégés de morale civique furent publiés, en divers lieux, à l'usage de la jeunesse.

C'est d'un de ces abrégés imprimé à Nîmes, chez Buchet, libraire, l'an II de la République Française que M. le Chanoine Bruyère a entretenu la Compagnie.

« L'Ami des Jeunes Républicains », tel est le titre de ce manuel de 96 pages.

Il contient un Exposé de la Religion naturelle où l'on reconnaît les idées de Jean-Jacques Rousseau, exprimées par son vicaire savoyard ; une longue prière à l'usage de tous les cultes, prière pour demander que triomphent la liberté, l'égalité et la fraternité ; des conseils patriotiques où il est affirmé que mourir pour la défense de la patrie est la plus belle récompense d'un français ; les dix commandements de la République Française : « Tous les tyrans tu poursuivras », dit l'un d'entr'eux, jusqu'au delà de l'Indostan » ; les dix commandements de la Liberté ; un hymne sans culotide, à l'honneur de l'Être suprême, en partie dirigé contre l'Angleterre...

Le ton de « l'Ami des Jeunes Républicains » est en général modéré, et le tableau qu'il trace des mœurs inspirées par les nouvelles idées, présente un caractère d'idylle.

La réalité, hélas ! était bien différente. En ces années 1793-94 sévissait la Terreur, qui, dans notre département, fit près de 150 victimes qui périrent sur l'échafaud.

Parmi elles, M. le Chanoine Bruyère a plus longuement examiné le cas des trente et un beaucairois, guillotins successivement l'un après l'autre, le 17 Juillet 1794.

Leur crime avait été de combattre par la force, l'année précédente, dans leur ville, une émeute menaçant la tranquillité publique ; d'avoir aussi participé au mouvement fédéraliste dirigé par les Girondins contre les Montagnards de la Convention.

D'après le « Journal de l'Abbé Laborie », prêtre d'Alès, prisonnier au Palais de Justice de Nimes, M. Bruyère a retracé les derniers moments de ces malheureux, et la belle lettre que l'un d'entr'eux, Claude Domergue, écrivit à sa famille, avant sa mort.

Sur la façon dont se déroulaient les exécutions capitales, et sur la personne du bourreau, M. Bruyère a apporté d'intéressantes précisions.

Si le possesseur du manuel de « L'Ami » assista à ces exécutions, on peut se demander si leur vue affirma ou ébranla en lui l'idée de liberté tant prônée par son manuel.

---

### SEANCE DU 16 MARS 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Vice-Présidente.

Etaient présents : MM. Gibelin, Docteur Baillet, Huc, Des Guerrois, Max Vincent, Flaugère, Livet, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Docteur Baillet expose dans quelles conditions l'Académie sera représentée, cette année, à la Foire-Exposition de Nîmes.

M. Gibelin fait une communication intitulée : « Du rôle de la Volonté dans la Confection de l'Œuvre d'Art ».

Depuis le Romantisme, on a exalté en art le rôle du génie et minimisé celui de la Volonté.

Il se manifeste d'abord comme inhibiteur, il s'agit de presser la spontanéité individuelle et d'écarter les influences extérieures. Aussi voit-on les artistes rechercher la solitude propice au recueillement.

L'action de la Volonté devient alors de négative, positive ; il s'agit d'éviter la superficialité, de dégager son originalité et de la clarifier.

Le volontarisme distinguait l'école classique, la platitude la menaçait, le Romantisme a corrigé cet excès, mais en tombant dans un autre, les écueils de la génialité. Il reste ensuite à objectiver l'œuvre, à l'adapter au public et cela exige un nouvel effort de Volonté.

Le rôle de la Volonté est infiniment souple, il varie suivant la situation de l'auteur. Son énergie et son génie particulier suivant le sujet et son genre, bref, suivant la nature de l'ouvrage et la subjectivité de l'artiste.

Nouvelle Série

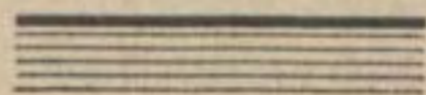
Le N° : 150 frs

N° 8

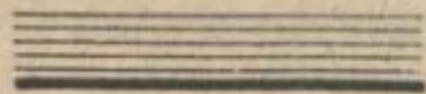
**BULLETIN  
DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**

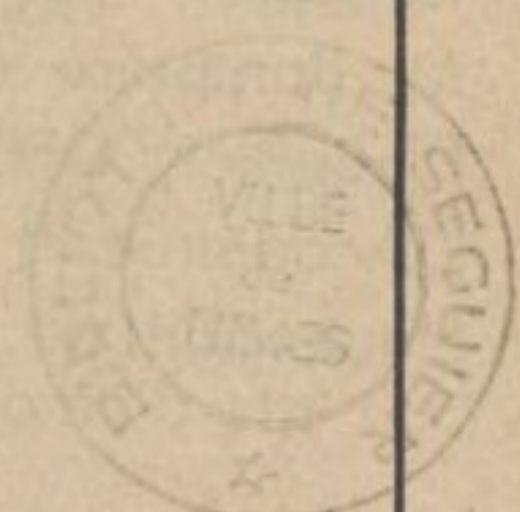


**2<sup>me</sup> Trimestre 1956**



**IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
NIMES – 12, RUE PRADIER, 12 – NIMES**

1957



# SOMMAIRE

## FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Amélioration de l'Hôtel de l'Académie .....	39-41
Commission des Concours .....	39
Concours Fauré-Frémiet .....	41
M. Bompaire élu membre non-résident .....	41-47
Dr Baillet, Officier de la Légion d'Honneur .....	44
L'Académie et la Foire-Exposition .....	42-50
Hommage de M. Enjoubert : Légendes et récits d'amour du passé provençal .....	50

## COMMUNICATIONS

M. Noé, membre correspondant : Propos sur Valéry et Henri de Bornier .....	39
M. Barnouin : Documents inédits sur la bataille de Trafalgar .....	41
M. le Chanoine Bruyère : Le Cardinal de Cabrières .....	44
M. Livet : Passe-temps à l'Académie de Nîmes .....	47
M. le Chanoine Cantaloube : Un livre de raison d'après M. le Pasteur Cadix .....	50
M. Hugues : Laperrine, artisan de la Conquête du Sahara .....	56

**BULLETIN**  
**DES**  
**SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES**

---

**SEANCE DU 13 AVRIL 1956**

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Maître de Montaut-Manse, Président.

Étaient présents : MM. Gibelin, Docteur Baillet, Antonin, Chanoine Bruyère, des Guerrois, Hutter, de Balincourt, Enjoubert, Livet, Barnouin, membres résidents ; De Joly, membre non-résident ; Noé, membre correspondant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Docteur Baillet rend compte de l'emploi des fonds destinés à l'amélioration de l'hôtel de l'Académie.

Il est procédé au renouvellement de la Commission des concours ; en sont nommés membres : MM. Gibelin, Mlle Lavondès, Seston, Hugues, Baillet, Fabre, Hubert-Rouger.

M. Noé fait une communication intitulée : « Propos sur Paul Valéry et Henri de Bornier ».

L'œuvre de Valéry que l'on qualifie volontiers d'obscur est en réalité éclairée par la clarté et la pureté de la lumière méditerranéenne ainsi qu'on le constate à mesure qu'on l'approfondit. M. Noé appuie ces remarques par la lecture de quelques beaux vers du poète.

Il évoque ensuite le personnage de de Bornier, dans le cadre de Marsillargues et raconte son pèlerinage aux



lieux où vécut l'auteur de la «Fille de Roland», le salut qu'il fit à sa statue mutilée par la guerre. De Bornier, dont les vers, sans être comparables en puissance avec d'autres, méritaient bien de soulever l'admiration et l'enthousiasme des français encore meurtris par les événements de 1870 et c'est peut-être le moment de répéter, non sans fierté, ce distique :

Je veux qu'on dise un jour selon mon espérance  
Tout homme a deux pays: le sien et puis la France.

## SEANCE DU 4 MAI 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Maître de Montaut-Manse, Président.

Etaient présents : MM. Docteur Baillet, Gibelin, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Antonin, Huc, Flaugère, Seston, Hubert-Rouger, Docteur Max Vincent, Mlle Lavondès, Brunel, de Balincourt, de Régis, Barnouin, membres résidants ; de Joly, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

La Compagnie décide que le concours Fauré-Frémiot consisterait en un concours de contes et charge la Commission compétente d'en régler l'organisation.

M. le Docteur Baillet et M. Huc entretiennent l'Académie des travaux faits dans son hôtel.

A l'unanimité des présents, M. Bompaire, Professeur à la Faculté de Rennes, est élu membre non-résidant.

M. Barnouin donne connaissance de documents inédits se rapportant à la Bataille de Trafalgar.

Il s'agit du Journal sur mer par Fortuné Fleury Védreène, natif de Beaucaire, soldat au 16<sup>me</sup> de ligne.

Embarqué sur le « Bucentaure », à Toulon, le 25 Décembre 1804, venant d'Italie.

L'escadre appareille le 30 Mars 1805, passe la ligne du Tropique, avec les cérémonies d'usage, le 26 Avril et arrive le 14 Mai à La Martinique.

Après un séjour de 22 jours dans cette île, l'escadre reprit le chemin de l'Espagne, capturant en cours de route quinze bâtiments de commerce anglais, dont j'un venait du Pérou avec une cargaison évaluée à 10 millions.

Le 29 Juillet, cette escadre livra un combat à vingt-un bateaux anglais qui capturèrent deux vaisseaux espagnols, alliés aux Français.

Le 27 Juillet, les Franco-Espagnols arrivèrent à Vigo. Les troupes de terre débarquèrent et séjournèrent quelque temps à Cadix et Isla-de-Lem.

Le 30 Septembre, ces troupes réembarquèrent et le 21 Octobre prirent part au combat de Trafalgar où s'affrontèrent les Franco-Espagnols commandés par l'amiral Villeneuve sur le « Bucentaure » et les Anglais, en nombre à peu près égal : trente-trois vaisseaux, commandés par Nelson, sur le « Victory ».

Le combat commença vers midi. L'auteur de la relation, le soldat Védrène était à bord du « Neptune », Commandant Maestial.

Ce bateau, d'après les ordres reçus, aurait dû se trouver immédiatement derrière l'Amiral, mais, déporté par le vent, il fut remplacé par le « Redoutable », Commandant Lucas qui, par son feu, réduisit au silence les batteries du « Victory », et c'est au cours de cet engagement que l'Amiral Nelson fut tué.

Le « Neptune » rentra à Cadix sans avoir perdu de monde.

De la flotte combinée Franco-Espagnole, onze bateaux seulement furent sauvés et encore étaient-ils endommagés. Les autres furent pris par l'ennemi ou se brisèrent sur la côte à la suite de la tempête.

D'après Védrène, sur mille neuf cent dix-neuf hommes de son régiment qui étaient partis de Toulon, cinq cent cinquante seulement répondirent à l'appel après la bataille.

Et Védrène conclut ainsi :

« Je termine le récit de mon voyage le cœur navré  
« de douleur en me rappelant les événements sinistres  
« qui sont arrivés à une escadre aussi forte. Si nous  
« eussions remporté sur mer des avantages propor-  
« tionnés à ceux de l'armée de terre, la paix se con-  
« cluerait sur le champ ; néanmoins, que l'Empereur  
« continue ses exploits et nous l'obtiendrons sous peu  
« sur le continent ».

A propos de ce combat de Trafalgar, il existe un ouvrage publié à Paris en 1826, par un nommé Guillemard et dans lequel celui-ci, originaire du Var, égale-

ment embarqué comme soldat, mais sur le « Redoutable » (Commandant Lucas) prétend que c'est lui, alors qu'il était dans la hune au moment où le « Redoutable » se préparait à aborder le « Victory », qui aurait tué, d'un coup de feu, l'Amiral Nelson.

« Le moment où celui-ci fut frappé, la position de la « blessure, tout me prouvait qu'il était mort de ma « main. Mais je pouvais n'être point cru, et, redoutant « les railleries de mes camarades, je ne crus pas, à « ce moment, devoir en parler ».

D'autre part, Guillemard, fait prisonnier avec l'Amiral Villeneuve, fut conduit en Angleterre. Ils revinrent en France tous les deux et se trouvaient, à Rennes, dans le même hôtel, le 10 Mai 1806.

Dans la nuit, l'Amiral Villeneuve se suicida. Guillemard prétend qu'il fut assassiné.

Mais le récit de Guillemard est certainement très suspect, et des recherches récentes paraissent même établir qu'il n'a jamais existé.

## SEANCE DU 18 MAI 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Maître de Montaut-Manse, Président.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Gibelin, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Mlle Lavondès, Colonel de Balincourt, Livet, de Régis, Théron ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président renouvelle les félicitations de la Compagnie à M. le Docteur Baillet, élevé à la dignité d'Officier de la Légion d'Honneur.

Le Secrétaire donne connaissance d'une lettre adressée à l'Académie et relative à des recherches sur M. de La Baume qui fut juge au Présidial de Nîmes.

L'ordre du jour de la séance comportait une communication de M. le Chanoine Bruyère, sur le Cardinal de Cabrières : l'homme, l'intellectuel, le méridional. Elle était tirée du chapitre d'une « Vie » qui va paraître incessamment, œuvre de notre confrère, sur celui qui, au jugement de M. Alexandre Millerand, fut « pour les fidèles un grand évêque, et, pour tous, un grand Français ».

Après avoir rappelé les origines nimoises du Cardinal et le profond attachement que, même sur le siège de Montpellier qu'il occupa de 1874 à 1921, il témoigna toujours pour notre ville, M. le Chanoine Bruyère entre dans le cœur de son sujet.

Le Cardinal, moyennement doué pour les avantages corporels, sauf pour la santé, et, malgré qu'il possédât une élégance d'allure qui dénotait le gentilhomme, l'était supérieurement pour les dons de l'esprit et du cœur. Sa vive intelligence avait été développée par la culture et la lecture, même dans un âge avancé, d'auteurs variés, anciens et modernes. Il aimait passionnément les livres ; et sa bibliothèque, à sa mort, comprenait environ, douze mille volumes. Ses auteurs modernes préférés, sur lesquels il a porté de très justes jugements, étaient Chateaubriand et Lamartine, mais surtout La-

cordaire, dont il prêcha trois fois le panégyrique. Il connaissait aussi l'œuvre de Théophile Gautier et d'Alfred de Vigny, et pouvait de mémoire en réciter de longs passages. A n'en pas douter, Monseigneur de Cabrières était attiré vers le romantisme dont il savait apprécier ce que ce mouvement a d'ému dans l'expression des sentiments du cœur. Il n'en était pas moins profondément classique par l'ordre et la clarté de sa pensée et de son style.

Monseigneur de Cabrières aimait communiquer autour de lui ses pensées, ses connaissances et ses goûts littéraires. Son salon devenait, certains soirs, un centre littéraire et philosophique animé. Indépendamment des sciences sacrées, les sujets qui l'intéressaient le plus étaient l'archéologie, l'histoire, la littérature et la politique ; et il encourageait prêtres et laïques s'occupant de ces questions.

M. le Chanoine Bruyère a ensuite exposé les marques distinctives du caractère du Cardinal. Un mot, dit-il, les résume. Il fut un parfait gentilhomme, par ses habitudes de vie, son exquise politesse, son absence de servilisme, son attachement au passé et aux traditions de sa famille. Ces marques de noblesse authentique, il savait les atténuer, dans ses rapports avec ses inférieurs, par une grande simplicité. « Grand, aimait-il à dire, est l'art de niveler les rangs sans les supprimer ».

La dernière partie de la communication de M. le Chanoine Bruyère a été consacrée à étudier en Monseigneur de Cabrières, le Méridional. Le prélat a aimé passionnément les lieux où il est né et a vécu, Beaucaire, Cabrières, Nîmes à la vie duquel il s'intéressait vivement, Montpellier, qu'il qualifiait de « ville polie, aimable, hospitalière, savante ». Il avait un culte pour les Saintes-Maries de la Mer et le Midi en général, dont il appréciait l'éclat de la lumière, le soleil et les clairs horizons. La langue provençale qu'il avait parlée dans son enfance lui tenait à cœur ; il ne l'oublia jamais, s'en servait parfois dans ses rapports avec les ouvriers et les paysans, et pouvait, à la fin de sa vie, l'employer en prêchant. Il aurait voulu qu'à côté du français le pro-

vençal occupât une place, comme un ami et un frère du même sang.

Enfin, a dit, en terminant, M. le Chanoine Bruyère, plus que la langue du Midi, c'était ses habitants, leur esprit et leur mentalité qu'aimait le Cardinal. Lorsque, après nos défaites d'Août 1914, le Midi fut attaqué, il crut bon, dans un interview donné à un journal, d'entreprendre leur défense.

---

### SEANCE DU 1<sup>er</sup> JUIN 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Vice-Présidente.

Étaient présents : MM. Chanoine Anthérieu, Docteur Baillet, Huc, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Antonin, Velay, Docteur Max Vincent, Seston, Barnouin, Théron, Hugues ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Bompaire, remerciant la Compagnie de l'avoir admis comme membre non-résident.

M. le Docteur Baillet met l'Académie au courant de l'organisation du stand de la Compagnie à la Foire-Exposition, à la Fontaine.

M. Livet fait une communication qu'il intitule : « Passe-temps à l'Académie de Nîmes ».

M. Georges Livet, notre bibliothécaire adjoint, a entrepris le classement et l'étude des Mémoires des Sociétés Savantes accumulés dans notre bibliothèque depuis plus de cent ans et il voudrait faire ressortir la richesse de la documentation que possède notre Académie.

Rappelant que lors d'une de ses conversations avec le Père Teilhard de Chardin, ce dernier lui avait montré que tout progrès nous rapproche de la connaissance de Dieu, objet de nos fins dernières, M. Livet remercie d'abord ses confrères d'avoir été pour lui les dispensateurs perpétuels de la grâce d'En Haut, en l'ayant appelé à des fonctions qui lui permettent de puiser dans un trésor d'érudition.

N'importe quel sujet, dit-il, serait propre à faire la démonstration qu'il a entreprise. Mais, obligé de se limiter à quelques citations, il rappelle quelques-unes des curiosités qu'il a rencontrées au cours de ses lectures. C'est d'abord l'explication de maints rebus que sont les armoiries et les blasons, puis celle fournie par Emile Mâle aux allégories peintes et sculptées au Palais de



Versailles. C'est ensuite l'histoire des châteaux disparus de la ville royale et M. Livet, se souvenant de sa vocation scientifique, propose une épitaphe géologique aux splendeurs du passé.

S'il est un architecte à l'émiettement  
Fixant par le détail ses projets de décombres,  
Dont les plans d'éboulis, calculés savamment,  
Sont tracés au compas, teintés, rehaussés d'ombres,  
C'est un maître-maçon, consommé dans son art  
Qui bâtit la ruine effarante et diverse,  
Scellant, bloquant, soudant ses moellons de hasard  
D'un mortier fait d'oubli, d'herbe folle et d'averse.  
L'histoire, avec le temps, malaxeurs de dégâts,  
Concasseurs de débris, gâcheurs, rongeurs de pierre  
Exercent leurs talents d'omniscients goujats  
A figoler des plis aux linceuls de poussière.  
Ces artisans soigneux, manœuvres et patrons,  
Font que tous leurs zéros sont parfaitement ronds.  
L'érosion survient. La ruine s'efface  
Avec ses artisans. Le sédiment s'entasse,  
Un terrain neuf se forme au fond d'un synclinal :  
Sa caractéristique est d'être horizontal.  
Dans l'épaisseur des bancs un sculpteur malhabile  
Dessine vaguement les contours d'un fossile.  
Ici villes, palais, princes, peuples puissants  
Ont autrefois brillé.

Priez pour eux, passants !

Le souvenir de certaines conférences faites jadis par M. René Fauchois, Président de la Société des Auteurs, dans la salle du second théâtre français, amène M. Livet à citer un passage d'Auscher sur les mœurs de la Cour au temps de Louis XIV.

Enfin, après une revue rapide des biographies versaillaises résumées dans son fichier, notre bibliothécaire adjoint explique comment on retrouvera la trace de ses pas dans les allées qu'il aura foulées à travers la montagne des documents. Il annonce qu'il a terminé le rangement des quelques soixante-dix mille images que lui a données M. Filleron, Ingénieur aux Mines de la Grand Combe, héritier du collectionneur M. Lorin, lequel était secrétaire de la « Dunoise », société sœur de la nôtre. Ces images vont illustrer abondamment les descriptions que nous possédons de toutes les villes et villages de France.

Et M. Georges Livet termine en assurant qu'il continuera à recueillir, contrairement à ce que fit Pantagruel, toutes paroles dégelées qu'il pourra ouïr en haulte mer, en poursuivant son voyage d'information sur la nauf gaillarde de notre Académie de Nismes.

---

### SEANCE DU 22 JUIN 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Bâtonnier de Montaut-Manse, Président.

Étaient présents : MM. Chanoine Anthérieu, Docteur Baillet, Huc, Docteur Max Vincent, Chanoine Cantaloube, Livet, Enjoubert, Colonel de Balincourt, Hugues, Théron ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Bâtonnier Des Guerrois.

Monsieur Enjoubert offre à l'Académie un volume luxueusement édité par Boivin, avec des illustrations de Maurice Lalau intitulé : « Légendes et récits d'amour du passé provençal » et dont notre confrère est l'auteur.

L'Académie l'en remercie vivement.

M. le Docteur Baillet expose qu'à l'occasion de la Foire-Exposition, une médaille a été décernée à l'Académie de Nîmes.

Le président, au nom de ses confrères, remercie le Docteur Baillet et M. Hutter, commissaire général de la Foire.

M. le Chanoine Cantaloube a rendu compte d'un ouvrage de M. le Pasteur Cadix sur : « La vie tourmentée d'un gentilhomme cévenol au XVIII<sup>me</sup> siècle ».

M. le Pasteur Cadix, au cours de ses recherches historiques, a pu mettre la main sur UN LIVRE DE RAISON, dans lequel le chevalier de Montuzorgues, David Rebotier, originaire de Saint-Jean-du-Gard, consigna les événements de sa vie agitée, presque au jour le jour, pendant vingt ans (1760-1780), en son château de la Taule (Saint-Jean-du-Gard).

On y trouve les comptes de gestion de ses biens fonciers, recettes et dépenses. Et surtout ses souvenirs autobiographiques, qui jettent un jour intéressant sur une famille de petite noblesse cévenole. Par cette petite histoire on entre de plein pied dans la grande.

### Ses origines

Les Rebotiers figurent dans le compoix du village en 1369. L'un d'eux, Léonard, est anobli par Louis XI en 1479. On ne dit pas pour quel motif. Les armes de la famille sont « d'azur à tour d'argent, surmonté d'un cimier avec panache, le tout supporté par deux dauphins d'or ». Devise : TOUJOURS FERME.

### Parents

Le père, Elie de Rebotier (1709-1774). Il possède le château de la Taule et de nombreuses terres, assez pauvres, dont le revenu ne dépasse guère 3.000 livres.

C'est un noble campagnard qui ne s'occupe guère que de l'exploitation de son bien. Les siens ne le considèrent guère. On dit de lui que **le mal, il le faisait bien, et que le bien il le faisait mal**. Comme oraison funèbre, il était servi.

Il se marie deux fois.

En premières noces, il épouse une Marie Rouel, en 1733. Il vient de quitter l'armée où il avait grade de lieutenant dans Marine-Infanterie.

Ce premier mariage est contracté « au Désert », c'est-à-dire en clandestinité. Il n'est donc pas valide aux yeux des pouvoirs publics. Depuis la **Révocation de l'Édit** (1685), seul le curé de la paroisse est habilité pour enregistrer la naissance et le baptême des enfants et pour recevoir le consentement des époux en vue du mariage. Le prêtre est le seul officier d'état-civil.

Un enfant naît l'an d'après, André. La mère meurt peu après. Cet enfant est considéré comme illégitime. Il ne pourra pas hériter.

Second mariage :

Elie de Rebotier épouse Marguerite Ménard, de Lunel, en 1737. Une douzaine d'enfants naîtront de ce mariage, dont l'aîné est le David de Rebotier, auteur du livre de raison.

### Marguerite MENARD

David de Rebotier n'est pas tendre envers sa mère. Le livre de raison la traite de « femme impatiente, aimant trop ses aises, ses plaisirs, le jeu et les bijoux ».

Elle ne s'occupe de ses enfants, que pour les mettre au monde. Après quoi, elle les laisse aux soins des domestiques, avec ordre de les élever rudement. On leur sert des mets grossiers et insuffisamment. Mal vêtus d'ailleurs et logés dans les pièces les plus malsaines du château.

Elle n'habite pas à la Taule, mais à Saint-Jean, toute seule. Elle régente son mari, qui vit à la Taule avec les enfants. Son mari la subit et pense comme elle qu'il faut élever les enfants durement pour leur donner un bon tempérament et leur former le caractère, qui ainsi deviendra souple.

### L'éducation de David de Rebotier

Il naît le 14 Novembre 1738. Il est baptisé à l'église par le curé Fabier. Ce qui prouve que le père et la mère se sont mariés à l'église de Lunel. Le baptême a lieu le 18 Novembre 1738.

Il est l'aîné, il sera l'héritier. Dès l'âge de 8 ans, on le met au collège des Jésuites d'Alès. Il y reste 3 ans. Grands progrès en latin, histoire et mathématiques.

Mais on craint que les Jésuites ne déteignent sur cet enfant et qu'il cesse d'être huguenot. On le place à Nimes, chez un pédagogue protestant, qui tient école privée avec quelques enfants des deux sexes. Ce pédagogue a laissé de lui un mauvais souvenir chez David. Il le traite d'**homme inepte**, dans son livre de raison. Et, par dessus le marché, d'arrogant et de présomptueux. Il ne lui a pas donné de bons principes, d'où regret de ses anciens maîtres.

Comme ce précepteur doit quitter Nimes pour cause de religion et rentrer dans son pays d'origine près de Saint-Affrique. David le suit, seul de ses élèves. Il y reste un an. Ses parents le font revenir et le trouvent « plus sot et plus neuf » qu'il n'était venu d'Alès.

La mère et le fils ne s'entendent guère. Alors la mère décide de faire de ce fils un officier. En 1755, muni d'un brevet de lieutenant, qui coûte 800 livres, il part pour son régiment qui est en garnison à Neufbrisach, en Alsace. Il y trouve deux de ses parents, MM. de Caladon, qui sont capitaines.

Mais il a dû acheter trois recrues pour son régiment. Tous les quatre partent à cheval et arrivent à destination le 26 Décembre 1755. Il a 17 ans.

### Ses campagnes

Elles dureront une dizaine d'années.

Il reste huit mois en garnison. Il apprend que son père s'est cassé la jambe et que ses jours sont en danger. Il demande une permission qui lui est accordée. Mais il est sans argent. Ses cousins, les capitaines de Caladon lui en prêtent. Voyage de quinze jours.

Sa mère le reçoit avec humeur, lui reproche un voyage dispendieux, inutile. Le père, au contraire, est très heureux de le voir. Il passe huit jours à Saint-Jean et repart. Il ne reviendra qu'en 1765, sans avoir pu jouir d'aucune autre permission, faute d'argent, alors que ses collègues profitent des quartiers d'hiver pour aller chez eux. Il prend part à la guerre de Sept ans (1756-1763). Il s'y conduit bravement et n'a qu'une blessure (balle qui traverse le bras). Mais un boulet lui emporte les cornes de son chapeau.

Les pertes en hommes et en officiers sont lourdes. David Rebotier demande à son colonel trois brevets de lieutenant pour ses trois frères. Refus.

Ils finissent par obtenir des brevets ailleurs.

### Retour à Saint-Jean

Octobre 1765, il est à Saint-Jean. Sa mère s'est retirée à Lunel auprès de sa famille. David va la voir. Accueil glacial. Il n'est pas douteux que la mère est ulcérée du « dérangement affreux des affaires de son mari ». Il est criblé de dettes.

David est en permission. Il a dû emprunter 1.200 livres à ses camarades. Il ne peut les rembourser. Il donne sa démission et se marie. Il compte sur la dot de la future pour avoir de l'argent liquide et rembourser tous les créanciers.

On lui signale une fille à marier, qui habite Uzès. C'est demoiselle Jeanne Médard, fille d'un soi-disant riche bourgeois.

On s'abouche. L'affaire traîne, car le futur n'est pas riche. Le père de la future promet sa fille, se dédit ensuite. Bref, tout s'arrange. Le mariage a lieu le 21 Avril 1766, un pasteur le bénit clandestinement.

### **Les malheurs financiers**

David écrit que ce fut pour lui une « époque fatale, dont la suite n'a été qu'un tissu d'infortunes et de malheurs ».

En effet.

Voyons d'abord le contrat de mariage.

Les parents du marié font de lui leur donataire universel. Mais il aura à leur verser une pension viagère annuelle de 800 livres, plus 800 livres pour les intérêts des légitimes des quatre sœurs de David, plus 2.000 livres pour ses deux frères (pension). Ils sont officiers.

Les parents gardent la maison leur vie durant pour leur logement et celui des quatre filles jusqu'à leur établissement.

Les parents de la mariée donnent à leur tour tous leurs biens présents et à venir à la mariée, mais en gardent l'usufruit pour toute leur vie. Ils lui donnent toutefois 20.000 livres, soit 12.000 pour elle et 8.000 pour les deux frères du mari.

Ils s'engagent de plus à loger, nourrir, vêtir et entretenir les deux époux et leurs enfants.

Mais il fallut plus de quatre ans pour obtenir par parcelles ce qui avait été promis par contrat. Toutes les pires tribulations accablent le malheureux débiteur qui a à régler des dettes criardes, celles en particulier qu'il a contractées comme officier.

### **Une curieuse incidence**

Il faut de l'argent à tout prix. Le beau-père Ménard, sur la demande du gendre se décide à vendre une partie des biens donnés à sa fille. Mais ces biens ne pouvaient être aliénés que sur autorisation de l'intendant de la province et sur le vu du contrat de mariage et le certificat de mariage délivré par le curé de la

paroisse. Or, le mariage avait été clandestin, béni par le pasteur et ne figurant naturellement pas sur les registres du curé.

Mais « il est avec le ciel des accomodements » !

On chercha un curé qui voulût bien délivrer un certificat de complaisance. On en trouva un après bien des recherches, et moyennant 30 louis d'or. Certificat simulé naturellement et antidaté. A la Cour, on flaira la supercherie. Le curé fut destitué et chassé de sa cure de Cardet.

Finalement, on put obtenir la permission de vendre. Ces autorisations étaient nécessaires aux yeux des pouvoirs publics pour éviter que le produit des biens ne passât à l'étranger en faveur des émigrés protestants.

#### **Embarras financiers persistants**

Le père, Elie de Rebotier, reste criblé de dettes. Il a emprunté beaucoup à des taux élevés. Sa femme est une dépensière. Il lui faut, pour elle seule, autant d'argent que pour le reste de la famille ensemble. (Parure, table et jeu). David ose écrire d'elle : « Cruelle à son mari, cruelle à ses enfants, n'aimant qu'elle-même ».

Finalement, Elie secoue le joug. Il prend seul en mains l'administration de ses biens. Mais sa femme entre en des fureurs inexprimables. David est accusé d'être l'instigateur des actes paternels. Elle va jusqu'à dénoncer son fils d'avoir épousé au Désert. Elle obtient une lettre de cachet contre une de ses filles et la fait enfermer au Refuge, à Montpellier. Elle dit pis que pendre de ses filles.

Elle obtient une pension de 400 livres de son mari et vit seule à Saint-Jean.

David, de son côté, n'est pas plus heureux que son père. Il s'est imprudemment engagé à être caution pour un homme endetté qui s'était fait le négociateur de son mariage. Le cautionné ne pouvant payer, la Régie s'en prit à David.

D'où mésentente entre les familles des deux époux, d'un côté les Rebotier, de l'autre les Médard d'Uzès. Le Livre de Raison accable tout le monde, sauf celui qui le rédige.



Finalement en 1784, il obtient de Louis XVI l'autorisation de vendre une partie de ses biens (son père est mort déjà). Il quitte Saint-Jean et achète le château de Lussan, où il habitera.

Il devient maire de Lussan, puis délégué pour la noblesse à l'assemblée réunie à Nîmes en vue de la préparation des Etats généraux (Mars 1789).

En 1790, il est nommé juge de paix pour le canton de Lussan. La Révolution ne l'épargne pas. En Mai 1794, le conventionnel Borie le fait écrouer à Uzès. Il est libéré après Thermidor ; et redevient juge de paix en 1802.

M. Hugues parle ensuite de Laperrine, artisan de la conquête du Sahara :

« **Le Général LAPERRINE, artisan de la conquête du Sahara** », tel est le titre de l'étude que je vous présente aujourd'hui.

J'en ai écrit l'essentiel, il y a un quart de siècle, en 1932, alors que j'étais professeur au Lycée français de Prague. Nous étions au lendemain des fêtes du Centenaire de l'installation de la France à Alger ; je venais de passer trois ans en Algérie ; j'avais voulu présenter à nos amis de **l'Alliance française de Tchécoslovaquie**, un grand colonial français et nos méthodes de colonisation.

Quinze ans plus tard, en 1945, je repris cette étude à l'intention des élèves-officiers de l'Ecole des cadres de l'Armée de l'Air de Montfrin. Mon but était de donner un exemple à ces jeunes gens dont la plupart avaient fait campagne dans les F.F.I. — **les Forces Françaises de l'Intérieur** — un beau type d'officier français.

Ces jours derniers, à la demande de notre distingué Secrétaire perpétuel Maître Lacombe, j'ai rouvert le dossier LAPERRINE.

Le moment était-il bien choisi ?

« Per la grandour di remenbranço

« Tu que nous sauves l'Esperanço...

a dit Mistral dans « Calendal », en invoquant l'âme de la Provence.

La grandeur du passé de notre pays est faite pour nous garder la confiance dans ses destinées. Oubliant un instant la tempête qui fait rage sur l'Afrique du Nord, penchons-nous sur la vie de LAPERRINE, ce grand Africain, et sur son œuvre au Sahara.

\*  
\*\*

L'on a souvent dit, et aujourd'hui encore l'on a toujours le droit de répéter, que PARIS n'est pas seulement la capitale de la France européenne, mais la Métropole d'une plus grande France, d'une Union, d'une Communauté grande comme l'Europe et peuplée d'au moins cent millions d'habitants, l'Union Française, **la France des Cinq Parties du Monde.**

Cette France d'Outre-Mer qui s'est faite et défaite au cours des siècles, puis a été reconstruite, n'a pas été le résultat d'un plan méthodique de conquête et de colonisation. Elle s'est constituée, souvent, sans l'appui du Gouvernement et de l'opinion publique, et, parfois même, malgré l'un et l'autre.

En fait, ce que nous appelions, il y a quelques années encore, l'Empire Colonial Français a été **l'œuvre d'hommes** qui — avec des moyens matériels réduits, peu de soldats, peu d'argent — et parfois sur le point d'être désavoués, — ont su, à force d'ingéniosité, de ténacité, d'énergie, de sacrifices personnels et de désintéressement, accroître notre patrimoine national.

Ces hommes, ce sont CHAMPLAIN au Canada, DU-  
PLEIX dans l'Inde, BUGEAUD en Algérie, Francis GAR-  
NIER au Tonkin, LYAUTEY au Maroc...

Ce n'est pas faire preuve d'un patriotisme exagéré que dire que tous sont **des prototypes du Français**, qu'ils incarnent en eux les qualités de notre nation, qu'ils sont les preuves édi-ventes de la vitalité de notre race.

L'homme qui a donné le Sahara à la France, le **Général LAPERRINE**, est l'un de ces conquérants d'Empire, l'un de ces types caractéristiques de la race française.

D'ailleurs, comme l'a fait remarquer une anglaise Madame Sonia HOWE, son historiographe avec tant d'autres (José GERMAIN et Stéphane FAYE, le professeur GAUTIER, Guy DERVIL, le Docteur HERISSON, Léon LEHURAUX, Georges GORREE et Michel THIOUL pour parler seulement de ceux dont j'ai pu consulter les ouvrages), **la vie du Général LAPERRINE dépasse le cadre de la nationalité**. Elle est capable d'exercer son attrait sur tous ceux qui admirent le courage, l'esprit d'entreprise, la vertu, et surtout l'obéissance au devoir, la conformité à l'idéal sans aucune restriction, sans aucun souci des conséquences.

\*  
\*\*

Rien de plus banal, en apparence, que **l'état des services de LAPERRINE**.

En 1860, il naît à CASTELNAUDARY, dans le département de l'Aude. Etudes à SORREZE. En 1879, il entre à Saint-Cyr en qualité de boursier. En 1881, il en sort, passe par Saumur, et est nommé Sous-Lieutenant au 4<sup>me</sup> chasseurs d'Afrique, qui fait campagne dans le Sud-Oranais. En 1883, il reçoit les galons de Lieutenant. En 1889 : il passe au Sénégal où il est Capitaine aux Spahis noirs du Soudan (2<sup>me</sup> Escadron du 1<sup>er</sup> Spahis).

De 1891 à 1893, il fait un séjour en France au 2<sup>me</sup> Régiment de Dragons. En 1893, il revient au Soudan et prend part, avec le Commandant JOFFRE, à la prise de TOMBOUCTOU. En 1897, il quitte l'A.O.F. pour retourner dans le Sud-Algérien où il reçoit le commandement d'un escadron de Spahis Méharistes. De 1899 à 1901, il est en France au 6<sup>me</sup> Chasseurs à cheval. **1901** : LAPERRINE, qui est encore Capitaine, est nommé au **commandement des territoires sahariens** (des territoires dont les 9/10<sup>me</sup> de la superficie étaient encore à conquérir). En 1902, il est nommé Chef d'escadron. Il passe ensuite Lieutenant-Colonel. Puis, en 1910, car il ne peut

plus obtenir d'avancement sur place; il quitte le Sahara pour être nommé Colonel du 18<sup>me</sup> Chasseurs à cheval à LUNEVILLE. C'est là que le trouve la mobilisation. En 1914, il fait campagne sur le front français où il reçoit les étoiles de Général. En Janvier 1917, il quitte la France pour reprendre le commandement des territoires sahariens. Grand Officier de la Légion d'Honneur en Avril 1917, il est promu Général de Division en 1918. En 1919, il est nommé au commandement de la Division d'Alger. Enfin, en 1920, il meurt à la suite d'un accident d'aviation dans une tournée d'inspection au Sahara.

Il a soixante ans. C'est une carrière militaire brillante, certes, mais comme il en est tant d'autres.

Oui, mais **une carrière au cours de laquelle L. A. PERRINE a donné à la France le Sahara Français**, c'est à dire tout le pays qui s'étend de l'Atlas à la boucle du Niger entre la Lybie et l'océan Atlantique, soit environ 3 millions de kilomètres carrés.

A considérer l'étendue, Alexandre le Grand n'avait pas fait mieux.

\*  
\*\*

**Il est vrai que le Sahara est un désert et le type même du désert.**

Un **ciel** implacablement clair. Parfois 20 à 25 ans sans pluie. Une sécheresse telle que l'eau que les voyageurs portent dans leur gourde s'évapore à travers le cuir. Des nuits si froides que les rares sources des montagnes s'y couvrent d'une mince pellicule glacée. Des journées d'une chaleur accablante au point que dans les couches d'air surchauffées se produit le phénomène du mirage. D'immenses étendues couvertes de **dunes** — les ergs — ; de grands plateaux pierreux — les **hamadas** — ; quelques massifs montagneux comme le **Hoggar**. Une **végétation** rare, peu variée et très particulière. Des arbustes rabougris — comme l'accacia à gomme — avec des racines très longues, des feuilles épaisses, coriaces, vernissées et plus souvent encore des épines. Quelques steppes à la végétation espacée

et non permanente. Et, parfois, quand il a plu, un mince tapis de verdure. Seules, au milieu de ce désert de sable et de pierres stériles, groupées autour des puits, les palmeraies forment des îlots de verdure. Ce sont les **Oasis** ! TOUGGOURT, BISKRA, OUARGLA, IN SALAH, LA CLE DU SAHARA, etc... Certaines ont 10.000 habitants et plus de 100.000 palmiers. Elles sont la partie utile du désert.

Dans ce désert, parsemé d'oasis, vit une **population** peu dense : 900.000 habitants environ, tous musulmans. Les uns, des **nègres**, jadis esclaves, cultivent la terre dans les oasis ; les autres, les **Touaregs**, qui sont des berbères chassés de Numidie par les invasions arabes, vivent dans le désert proprement dit à l'état nomade. Ils se considèrent comme les Seigneurs du Désert. Leurs seules ressources avouables sont l'élevage des chameaux, la garde des caravanes et le tribut annuel des habitants des oasis.

En somme, **peu de ressources, peu de populations**. Après la signature de la Convention de 1890, qui laissait la France libre de conquérir le Sahara, un homme d'état britannique aurait dit : « Nous avons donné au coq gau-  
« lois du sable sans compter. Laissons l'y gratter à  
« son aise ».

\*  
\*\*

Mais la France avait besoin de ce sable. Maîtresse du Maghreb — Algérie, Tunisie et bientôt Morac — maîtresse des rives du Niger — A.O.F. — **elle avait besoin du Sahara** qui séparait son Afrique blanche de son Afrique noire.

**Elle en avait besoin pour la sécurité de ces colonies.** Comme BUGEAUD l'a dit : « Il faut être maître partout sous peine de n'être en sécurité nulle part ». Or, le Sahara, les oasis sahariennes, étaient le refuge de tous les rebelles, le point de départ de tous les troubles. Ni en A.O.F., ni en Afrique du Nord, il ne pouvait y avoir de garanties de sécurité pour les tribus soumises tant que les chefs rebelles et les semeurs de désordre étaient à même de trouver un refuge et des renforts dans les oasis sahariennes.

**La France avait besoin aussi du désert pour relier entre elles ses possessions africaines**, pour en faire un territoire d'un seul tenant, pour en cimenter l'unité. Alors que les Touaregs et les Arabes pouvaient librement traverser le Sahara du Sud au Nord, de Tombouctou à Alger, il était inadmissible qu'aucun Français ne pût en faire autant sans risquer sa vie.

Le Sahara était une cloison étanche qu'il était nécessaire de crever. LAPERRINE a crevé la cloison étanche.

\*  
\*\*

**La conquête du Sahara paraissait impossible. Comment atteindre la rare humanité du désert ?...**

Elle était protégée par sa rareté même, — par l'immensité de l'espace (certains rezzous faisaient avec leurs méharis des expéditions de 2.000 kilomètres) —, par l'ignorance où l'on était de la géographie du désert, — enfin par la réputation de cruauté et de valeur militaire des Touaregs.

Tout Européen qui s'aventurait avec une escorte d'importance médiocre était à peu près certain d'être assassiné. Tel avait été le sort de la **mission FLATTERS** en 1881. Attirée dans une embuscade par ses guides Touaregs, elle avait été massacrée au puits de Bhir-el-Gharma, à 100 kilomètres d'Ouargla.

Et si l'on entreprenait une expédition, **comment ravitailler une armée en plein désert ?** Comment, alourdi par le transport des vivres, poursuivre un ennemi rapide dans un pays inconnu ?

**On ne doutait pas en France de l'utilité de la conquête du Sahara, mais on la jugeait impossible.**

\*  
\*\*

C'est justement pour cela que personne ne chargea LAPERRINE de l'entreprendre. On ne lui donna ni un sou, ni un soldat au delà de ce dont il disposait comme chef d'unité militaire. **Il fit tout sous sa propre responsabilité**, avec les 1.500 indigènes et les 120 Européens des trois compagnies sahariennes dont il avait le com-

mandement. Il en a été souvent ainsi dans l'épopée coloniale de la France. C'est l'histoire de FAIDHERBE ; on s'aperçut qu'il avait conquis le Sénégal lorsqu'il l'eût quitté ; c'est l'histoire des débuts de la France en Indochine ; chez les marins qui dirigèrent ces débuts, le mot d'ordre était de se faire oublier... afin de pouvoir poursuivre la conquête ; c'est l'histoire de bien d'autres entreprises françaises. Les initiatives individuelles sont le ressort de l'action. Seulement, il faut des hommes de tête froide et de volonté ardente, des LAPERRINE.

**Deux dates sont à retenir : 6 JUILLET 1901 :** Le Capitaine LAPERRINE est appelé au commandement des oasis sahariennes qui font, à ce moment-là, figure d'avant-postes assiégés. La Convention de 1890 est encore un chèque non touché.

**8 NOVEMBRE 1910 :** Le Colonel LAPERRINE quitte son poste pour prendre le commandement du 6<sup>me</sup> chasseurs à cheval, à LUNEVILLE.

**Entre les deux dates, la conquête avait été effectuée.**

Pendant la guerre de 1914, une invasion venue du territoire italien semble la compromettre. On fait appel à LAPERRINE qui se bat sur le front français. Le 12 Janvier 1917, le Général LAPERRINE reprend en mains son Sahara. Lorsqu'il meurt, le 5 Novembre 1920, la situation est depuis longtemps rétablie. Depuis ce moment, le Sahara n'a pas bougé.

**Voilà l'œuvre de LAPERRINE.**

\*  
\*\*

**Comment l'a-t-il réalisée ?**

Sa **méthode** fut celle de tous les grands coloniaux français. Un ingénieux dosage de **politique** et de **force**. On peut la résumer en deux principes : d'abord en imposer aux Touaregs, « étaler la force pour n'avoir pas « à s'en servir » (Lyautey), ensuite, faire mieux qu'inspirer la crainte, inspirer la confiance par le respect des coutumes et les services rendus.

**Pour avoir la force — une modeste force — il or-**

ganise des compagnies sahariennes : une troupe faite pour le désert ! 120 officiers et sous-officiers, 3 compagnies, soit 1.500 hommes.

Les officiers et les sous-officiers sont français ; il veut qu'ils aient déjà l'expérience des pays musulmans, qu'il aiment le désert, qu'ils aient le feu sacré. Et il n'accepte que les volontaires.

Les hommes, ce sont les nomades du désert. Ils sont de la tribu des Chaambas, récemment encore célèbre par ses brigandages. De brigands, on les transforme en chasseurs de brigands. Ils restent des nomades. Pas de caserne, pas d'exercice. Ce que LAPERRINE demande à ses officiers de développer en eux, c'est la gaieté et l'entrain. Ils se nourrissent et nourrissent leurs méharis eux-mêmes ; ainsi pas de souci de ravitaillement pour LAPERRINE. On leur fournit seulement leur fusil et une bande de tissu rouge qu'ils portent en croix de Saint-André. Elle est le seul signe extérieur qui rappelle qu'ils sont au service de la France. Habitants du désert, ils sauront se battre contre les habitants du désert.

Mais, cette arme adaptée au désert, il faut éviter de s'en servir. **La conquête se fait presque sans effusion de sang.** Le combat du **Tit**, l'affaire de **Fort Tagliit** qui opposent aux troupes de LAPERRINE, le premier quelques centaines, le second quelques milliers d'ennemis, et c'est à peu près tout. LAPERRINE savait que le gouvernement voulait éviter toute expédition militaire. Il ne fallait pas qu'un coup de fusil fut tiré dans le Sahara. LAPERRINE, de plus, était opposé à tout déploiement de forces parce qu'il y voyait la menace la plus certaine pour l'œuvre de pénétration pacifique qu'il voulait mener à bien. Ce que voulait LAPERRINE, c'était **apprivoiser l'ennemi**. L'ennemi d'aujourd'hui ne devait-il pas être l'associé de demain. « Cherchez à être aimé ! Faites-vous aimer ! », répète-t-il sans cesse à ses collaborateurs, « Et pour cela aimez vous-même. L'Amour appelle l'amour ».

Que ses officiers, que ses sous-officiers se fassent aimer des Touaregs ; à travers eux les Touaregs aimeront la France. Qu'ils en imposent par leur vie irrépro-



chable. Qu'ils respectent la foi jurée, la vie humaine, les femmes, la propriété. Qu'ils prennent souvent contact avec les Touaregs ; qu'ils ne cessent de parcourir le désert. Qu'ils assurent la justice et la protection à ceux de ses habitants qui se réclament de la France. Qu'ils soignent les malades. Qu'ils fassent nettoyer les puits ensablés ; qu'ils en forent de nouveau ; qu'ils soient toujours bons, compatissants, secourables. Par l'accoutumance, la familiarité, le contact, LAPERRINE apprivoise le grand fauve. L'Amenoukal des Touaregs reconnaît l'autorité française ; ses sujets suivent son exemple. Seuls, quelques brigands incorrigibles restent insoumis.

**Le Sahara est ainsi, en même temps, conquis et pacifié.**

**Voilà pour le conquérant.**

\*  
\*\*

Mais, sous le conquérant, il y a **l'homme vivant**, et, c'est celui-ci que je veux vous montrer maintenant. Il faut le connaître pour ne pas avoir une idée incomplète de ce type de français qu'est LAPERRINE.

D'abord, pour bien comprendre LAPERRINE, il ne faut pas oublier qu'il a été, de l'adolescence à la mort, l'homme d'un seul pays et d'une seule idée ! **L'homme du Sahara.**

Il sert aux chasseurs d'Afrique, puis aux Spahis Soudanais, puis aux Spahis Sahariens, avant de prendre le commandement des oasis sahariennes. Ainsi, sauf quelques séjours en France, il a passé au Sahara toute sa vie d'homme ! quarante années. Et même lorsqu'il était en France, sa pensée ne quittait pas le Sahara. Il avait connu le charme que jette le désert sur ceux qui se montrent disposés à se laisser fasciner par lui. Il avait « écouté » son silence merveilleux. Il s'était donné au Sahara, à la vie, à la mort. Ainsi dans « l'Atlantide » Saint-Avit fut ensorcelé par Antinéa.

Mais pourquoi LAPERRINE était-il venu au Sahara ? Cela nous amène à parler de sa famille.

On a toujours dit « LAPERRINE » parce que LAPERRINE ne s'est jamais fait donner d'autre nom. Cer-

tains de ses historiographes se sont demandés pourquoi, sa famille étant connue sous le nom de « LAPERINE d'HAUTPOUL » et son frère, prélat romain, ayant toujours porté le nom complet. En fait, son acte de naissance ne parle que d'Henri LAPERINE, fils d'Henri LAPERINE et de Pauline SAMALAN. Sans doute, cet homme si simple se refusait-il à tout ce qui pouvait paraître une prétention.

Sa famille était de Castelnaudary. Du côté maternel, le membre le plus fameux en avait été le Général Comte Jean Joseph Ange d'HAUTPOUL, tué à Eylau et enterré au Panthéon. Il en parlait assez peu.

Par contre, il ne cachait pas son affection pour un de ses aïeux paternels du XVI<sup>me</sup> siècle : « C'est le seul, » disait-il, pour qui j'ai une tendresse de cœur, ce n'était pas un très bon sujet, il a été pendu à Toulouse ».

Plus volontiers encore il parlait de son père qu'il appelait toujours « Mon Papa ». Ce « Papa » avait été, lui aussi, une forte tête. Officier de l'Armée d'Afrique, engagé volontaire en 1833 au 2<sup>me</sup> chasseurs d'Afrique, Lieutenant en 1844, il avait dû quitter l'Armée, parce que, querelleur en diable, il tuait trop de ses camarades en duel. On le força à démissionner pour mettre fin à ce massacre. Rendu à la vie civile, il se maria à l'une de ses nièces, devint Maire de son village de St-Eulalie, dilapida jusqu'au dernier sou de la fortune de ses enfants et fut trop heureux d'obtenir le poste de receveur particulier des Finances à Castelnaudary. Plus tard, pendant la guerre de 1870-71, il fit une deuxième carrière militaire et devint Colonel, mais lorsque son fils entra à Saint-Cyr, sa demande de bourse nous apprend que toutes ses ressources étaient constituées par une pension de retraite de 2.500 francs et les 500 francs de sa Légion d'Honneur. Il fut, semble-t-il, aussi peu papa que possible. Mais LAPERINE l'aimait bien, et, au fond, et c'est là qu'il faut en venir, c'est à lui qu'il doit sa carrière saharienne. A cette époque, lorsqu'on avait un nom, pas d'argent, de l'ambition et qu'on voulait servir dans la cavalerie, on ne restait pas en France, il n'y avait que les Spahis ou les chasseurs d'Afrique, et le Sahara.

\*  
\*\*

Chez LAPERRINE, bien entendu, le **gentilhomme** vivait toujours au fond de l'âme — malgré l'amputation du nom — et réapparaissait parfois en échappées qui n'étaient pas de convention bourgeoise. Il lui arrivait de dire : « Tous les LAPERRINE sont morts de mort violente ». Sur le champ de bataille, en duel, ou... pendu comme son fameux ancêtre du XVI<sup>me</sup> siècle... C'est le mot d'un homme qui connaît ses ancêtres et qui en est fier.

Autre anecdote qui sent son gentilhomme : un matin d'hiver au Sahara, alors que le thermomètre était près de zéro, on put le voir sortir de la tente — bannière au vent — et relever les pans de sa chemise au feu du bivouac. « Je vous demande pardon, Messieurs, dit cet homme toujours courtois, la Duchesse d'Angoulême, sœur de Louis XVI, en faisait autant en présence de la cour, devant la grande cheminée des Tuileries ».

Un de ses parents, le Colonel Marquis d'Hautpoul avait été Gouverneur du Duc de Bordeaux.

\*  
\*\*

D'ailleurs, **pas d'homme plus simple**, — si l'on veut plus démocratique — que LAPERRINE, pas d'homme moins ennemi de l'apparat.

L'une de ses dernières photographies le montre en uniforme de Général, avec sa barbe en pointe, ses yeux vifs, le visage est à la Henri IV. Le corps est sec et souple sous la tunique. Mais ses fidèles ne le reconnaissent pas. LAPERRINE en grande tenue, avec faux-col, manchettes immaculées... toutes ses décorations sur la poitrine... Non ! C'est un LAPERRINE endimanché !

Un officier qui servait dans l'aviation saharienne a raconté son premier contact avec le Général en Octobre 1918. Cela se passait à INIFEL, à la nuit tombée. Le lieutenant BELOT arrive au poste en auto. Dans l'ombre un militaire à barbiche s'approche sans galons, avec

un vague foulard kaki, il a tout du vieux territorial garde-magasin. Il demande au lieutenant comment s'est passé le voyage. Celui-ci répond évasivement, ne lui prête aucune attention, et lorsqu'au moment d'entrer dans le fortin, il demande au vieux territorial où est le Général LAPERRINE, le vieil homme lui, répond : « Mais c'est moi, mon ami... Enchanté de faire votre connaissance ».

Celà, c'est le vrai LAPERRINE.

\*  
\*\*

LAPERRINE disait à ses collaborateurs « Faites -  
« vous aimer ». L'homme était un tendre, comme c'est fréquent chez les hommes d'action, surtout lorsqu'ils ont dû écarter la femme de leur vie.

Nous avons dit avec quelle affection, il parlait de son «papa». De son frère aussi, Monseigneur LAPERRINE d'HAUTPOUL, qu'il appelait «l'élève Pape», il en parlait souvent. Et il lui écrivait régulièrement ; et pour le revoir, passait par Rome, toutes les fois qu'il le pouvait lorsqu'il revenait en France.

Lorsque ce frère mourut, cet homme dur à sa souffrance, fut désemparé et il voulut, lui-même, rédiger son épitaphe.

\*  
\*\*

Au Sahara même, pendant 20 ans, ce grand sentimental eut sous la main l'homme qui fut sa grande affection : l'ermite du Sahara, le Frère de FOUCAUD.

Tout les liait : la communauté de leurs hérités militaires, leur temps passé à Saint-Cyr, leur folle jeunesse aux chasseurs d'Afrique, et plus que tout, ce qui fit de leur vie des vies jumelles : l'emprise du Sahara.

LAPERRINE adorait FOUCAUD, mais par pudeur d'étaler ses sentiments, il goguenardait sur lui ; on lui prête sur son ami, des propos pittoresques.

FOUCAUD, prêtre-nomade, avait toujours avec lui des hosties consacrées. LAPERRINE disait : « Ce B... là « a toujours le Bon Dieu dans sa table de nuit ». Sachant que son ami s'épuisait de pratiques ascétiques, il lui envoyait des provisions « pour refaire comme un « chameau sa bosse ».

Parlant de l'abbé HUVELIN, un ancien normalien, qui avait converti FOUCAUD : « Cet HUVELIN me l'a « retourné en cinq secs et f... moine ».

FOUCAUD fut la préoccupation sentimentale dominante de sa vie. FOUCAUD fut assassiné le 1<sup>er</sup> Décembre 1916. Le 12 Janvier 1917, LAPERRINE quittait le front de la Somme pour regagner le Sahara. On ne pouvait faire plus vite. Il avait tout abandonné, le front français et l'espoir d'un rapide avancement, pour venir rétablir l'ordre au Sahara, sans doute ; mais aussi pour venger son ami. Arrivé, il eut vite fait d'établir la liste des assassins. Il y en avait 300. Et chaque fois que l'un était tué, il biffait son nom. On avait l'impression que LAPERRINE était revenu de France pour tenir à jour cette liste.

D'ailleurs aussitôt arrivé à Tamanrasset, LAPERRINE avait fait déterrer FOUCAUD pour le revoir et lui dire adieu. Et le cadavre et le survivant se regardèrent une dernière fois. Sans cérémonie, sans discours, en silence.

On se tromperait si l'on ne voyait dans cette affection pour FOUCAUD aucun lien direct avec l'œuvre de LAPERRINE. LAPERRINE eut dans FOUCAUD un agent de propagande, de renseignements hors de pair, un second lui-même. Tout le monde eut le sentiment que la conquête était l'œuvre de LAPERRINE, sans doute ; mais aussi, dans une certaine mesure, celle de FOUCAUD.

LAPERRINE n'avait pas seulement une réserve de tendresse pour sa famille, pour FOUCAUD. Il donnait tout son cœur à ses **officiers** et à ses **soldats** qui le pleurèrent, aux Touaregs qui le vénéraient. Il s'amusait avec leurs enfants, et n'osait même pas gronder ses serviteurs, car, disait-il, « j'aime à voir autour de moi

« des visages réjouis ; je ne puis pas supporter une  
« figure contrainte ».

\*  
\*\*

**LAPERRINE** pourtant n'était pas toujours de bonne humeur. Au moindre ordre inopportun venu de Paris, sur la constatation d'une gaffe commise par un subordonné, et même au simple choc d'une menue contrariété, il montait comme une soupe au lait. Ce n'était plus LAPERRINE, mais Cambronne sur le champ de bataille de Waterloo. Il est vrai que cela n'allait pas plus loin, car LAPERRINE restait toujours maître de soi, et jamais la colère ne lui dicta une seule décision. En effet, **LAPERRINE** était avant tout un homme d'action, avec le sang-froid, l'esprit d'organisation, la capacité de faire un plan et l'énergie tenace pour l'imposer, le sens des réalités, des possibilités, et des hommes.

\*  
\*\*

Mais à bien considérer les choses, tout cela donne l'idée d'un Général qui aurait été beaucoup plus administrateur ou diplomate que soldat. Le cas est commun. Ce sont ces Généraux qui ont édifié notre Empire Colonial.

Pourtant, il ne faut pas s'y tromper. Je ne sais pas s'ils sont plus militaires que d'autres, mais ils sont extrêmement soldats. Et **LAPERRINE** était un vrai soldat, dont le courage militaire allait de pair avec les autres vertus.

Ses biographes mentionnent au début de sa carrière des combats très durs sur le Niger.

Dans ses « Epopées Africaines », le lieutenant-Colonel Baratier parle de cavaliers noirs que leur valeur combattive égalait à la cavalerie du 1<sup>er</sup> Empire. C'était les Spahis Soudanais de LAPERRINE.

Sur le front de France, on parle d'une troupe de cavalerie qui a subi des pertes inconnues dans cette arme. Elle est commandée par LAPERRINE.

Une autre fois, lors d'une attaque allemande, tandis que ses cavaliers transformés en fantassins se cramponnent au terrain, LAPERRINE est assailli dans son poste de commandement. Il se défend à coups de revolver, et met en fuite ses assaillants.

\*  
\*\*

Mais ce qu'il y a de plus beau dans sa vie de soldat, c'est sa mort.

Le 18 Février 1920, deux avions s'envolèrent de Tamarrasset pour traverser le Sahara jusqu'au Niger. L'un emportait le Commandant VUILLEMAIN, l'autre le Général LAPERRINE. Seul le Commandant VUILLEMAIN arriva de l'autre côté. L'avion de LAPERRINE dut atterrir en route et capota. Le Général, blessé, mourut d'épuisement au point d'atterrissage, le 5 Mars, soit dix-sept jours plus tard. Ses deux mécaniciens furent recueillis le 13 Mars par des méharistes envoyés à la recherche de l'avion perdu. Ils ont raconté les dix-sept jours d'agonie de leur Général.

\*  
\*\*

Lorsque l'avion capota, les deux mécaniciens se relevèrent indemnes. Le Général LAPERRINE avait la clavicule gauche cassée, et une côte enfoncée. Il n'en dit rien, se contentant d'en faire la confidence à son carnet de route : « Forte contusion épaule gauche, genou « droit et compression poitrine ». Il ne voulait pas inquiéter « ses enfants » ; c'est ainsi qu'il appelait ses mécaniciens.

Pas de provisions, et seulement l'eau du réservoir. Il fallait agir. Le 20 Février, un peu avant le jour, on part à pied vers le Nord-Ouest, et on marche cinq heures. Le 21, on marche encore tant bien que mal jusqu'à la nuit. Inutilement, on ne voit rien à l'horizon. Il faut revenir « dans le sable mou où le pied s'enfonce jusqu'au mollet ».

A 400 mètres de l'avion, LAPERRINE est à bout de forces. Ses « enfants » le soutiennent. Le carnet porte :

« Le 22, rentrés à l'appareil, vannés à fond ». C'est la dernière inscription qu'il y fera ; LAPERRINE a une clavicule cassée, une côte enfoncée, le genou contusionné..., pas d'eau ou si peu, pas de pain... et il a 60 ans...

Les jours succèdent aux jours. L'agonie commence et se continue sous la tempête de sable. Il emploie ses dernières forces à persuader ses mécaniciens de ne pas quitter l'appareil qui est leur dernière chance de salut. La mort s'approche. Il ne peut plus remuer. On l'alimente en eau avec un tube de caoutchouc. Cette eau est une eau saumâtre dont on compte les rations à la cuillère. Il y a plus de deux semaines qu'ils sont perdus dans le désert. Le 5 Mars, vers trois heures de l'après-midi, un des mécaniciens s'étonne que le Général ne demande pas à boire. Il s'en approche. LAPERRINE est mort silencieusement à l'heure de la sieste.

Le Professeur GAUTIER, dans les souvenirs de qui nous avons largement puisé, écrit :

« C'est la mort du loup qui souffre et meurt sans parler. Je suppose qu'on peut l'appeler une mort de soldat ».

\*  
\*\*

A quoi pensait LAPERRINE pendant les longs jours de son agonie ? Sans doute, évoquait-il tous ceux et tout ce qu'il avait aimés : ses ancêtres « tous morts de mort violente », son frère, son ami FOUCAUD, ses compagnons d'armes, ses Touaregs et aussi ce Sahara, qu'il avait donné à la France, ce Sahara auquel il avait voué sa vie, et dont il mourait.

Telles purent être les dernières pensées de cet homme, qui, soldat, administrateur, diplomate, fut de cette race des bâtisseurs d'Empire, qui voulurent, qui surent d'abord conquérir par l'Amour.

\*  
\*\*

Il y a trente-cinq ans que LAPERRINE n'est plus. Lui, l'homme du Sahara par sa vie, il l'est resté par sa mort. Il a conquis le désert, le désert l'a pris à son tour.

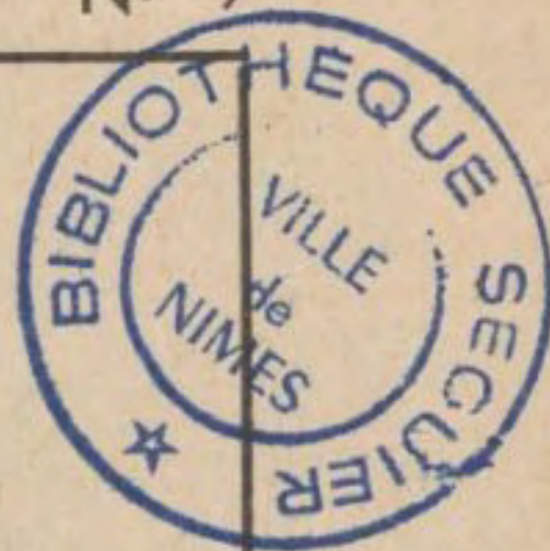


« Maintenant, il repose en plein Sahara, à Tamarrasset. Et sous le mausolée qui l'abrite, sa tombe continue la chaîne douloureuse qui des oasis algériennes aux territoires du Niger, marque les étapes durement gagnées de l'emprise française. Cette tombe perpétue à jamais en terre saharienne, le souvenir d'un grand Français qui, au cours de son œuvre grandiose, voulut non seulement annexer des territoires, mais conquérir des cœurs ». (Lyautey).

Nouvelle Série

Le N° : 150 frs.

N° 9

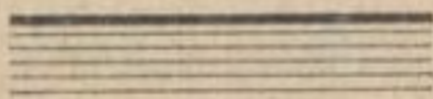


**BULLETIN**

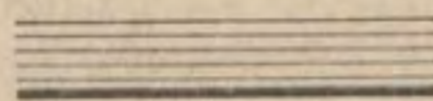
**DES SEANCES**

DE

**L'ACADÉMIE DE NIMES**



3<sup>me</sup> et 4<sup>me</sup> Trimestre 1956



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND  
**NIMES** — 12, RUE PRADIER, 12 — **NIMES**

1957

## SOMMAIRE

### FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Deuil de M. Huc .....	75
M <sup>me</sup> Déchery, élue membre correspondant .....	78
Motion pour la Hongrie .....	80
Décès de M. le Dr. Rocher, membre honoraire .....	81
Don de M. Barnouin .....	112

### COMMUNICATIONS

M <sup>e</sup> Bosc : Deux artistes nimois, un peintre et une poétesse .....	76
Les dieux profanés .....	77
M. Gibelin : La fin de Menguetto .....	78
M. Hutter : Les dieux mourants .....	79
M. le Dr. Baillet : Les podlers de Hollande .....	81
M. Robert, professeur en Sorbonne : Traditions et innovations dans l'Art d'Aristophane .....	104
M. Enjoubert : Le Marquis de Mirabeau .....	105

### HOMMAGES

M. Jean Renouard, membre non-résidant : Mon ami Pierrot .....	75-111
M. Raoul Stéphan, membre non-résidant : Des Pi- peaux du Midi aux Cantiques du Soir .....	75-80
M. Pourtal de Ladevèze : D'une feuille d'argent éveilleuse d'écho .....	81

BULLETIN  
DES  
SÉANCES DE L'ACADÉMIE DE NIMES

---

SEANCE DU 26 OCTOBRE 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Bâtonnier de Montaut-Manse, Président.

Étaient présents : M.M. Bosc, Gibelin, des Guerrois, Chanoine Bruyère, Mlle Lavondès, Seston, Hugues, Livet, de Régis, membres résidants ; M. Raoul Stéphan, membre non-résidant ; M. Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Huc.

M. le Président adresse les condoléances de la Compagnie, à M. Huc qui vient d'être douloureusement atteint par le décès de Madame Huc.

M. le Secrétaire lit une lettre de M. Jean Renouard, membre correspondant, qui lui a fait parvenir un volume de vers dont il sera rendu compte ultérieurement.

M. Raoul Stéphan vient de publier un recueil de poèmes intitulé : **des Pipeaux du Midi aux Cantiques du soir**. Il veut bien, en le présentant, en lire quelques extraits. Nous applaudissons d'abord des extraits de la première partie : Voici venir Pâques fleuries, puis d'autres qui évoquent la Loire à Nevers, la Mer au Canet,

le lac de Genève. La deuxième partie effeuille sur des tombes d'amis, les fleurs du souvenir. La troisième partie est riche des cantiques du soir : c'est le grand cri du monde qui tend vers l'infini « le cœur immense des choses ». C'est le « Royaume de Dieu dans son âme ».

M. le Bâtonnier Bosc parle ensuite de deux artistes nîmois, un peintre et une poétesse. Le peintre est Jacques Favre de Thierrens.

Après avoir relaté les grandes étapes de sa vie et surtout le côté militaire, Maître Bosc parle de l'artiste. Au cours d'une visite, l'orateur a découvert un grand peintre. « Or, cette impression dans les deux heures que j'ai passées en compagnie de Favre de Thierrens, elle a été forte et prenante ». Maître Bosc parle alors de quelques toiles du maître et en compare une au travail de Boticelli.

« Quel rêve singulier, un peu farouche, secret, en tout cas les deux artistes ont-ils poursuivi dans ces deux toiles ».

Cependant, M. Favre de Thierrens est aussi un peintre de chez nous, citons dans cet ordre d'idée, l'aïoli, la soupe de poisson sentant Marseille et le Vieux-Port.

Les oliviers nous ramènent dans nos régions. C'est un tableau, déclare Maître Bosc, de dimensions moyennes, l'auteur l'a simplement appelé « les oliviers ».

Jamais à mon sens, poursuit l'orateur, un artiste ne l'a rendue comme Favre de Thierrens, ce petit tableau est la plus délicieuse, la plus poétique évocation que je connaisse de notre garrigue nîmoise.

\*  
\*\*

Cependant, la peinture de M. Favre de Thierrens, a inspiré une poétesse nîmoise. C'est la deuxième partie de l'étude qui portera essentiellement sur l'œuvre de Mlle Issoire.

Pour Maître Bosc, cette dernière emprunte sa métrique « à un délicieux poète et, comme Taulet, elle écrit des contre-rimes ».

Il cite alors diverses œuvres de Mlle Issoire et notamment un délicieux portrait de petite-fille.

Comme le souligne Maître Bosc, cette poétesse doit à peu près tout à la spontanéité et à la fraîcheur de ses impressions.

Cette communication portant sur deux artistes ni-mois, faite dans un style agréable, montre que notre ville reste une profonde source d'inspiration.

Maître Bosc parle ensuite des dieux profanés. C'est l'évocation du « grand jardin, magnifique et d'une noblesse un peu solennelle, légitime orgueil de la Cité ». Actéon s'inquiète des bruits de marteau et des constructions légères qui, passagèrement s'y dressent et déplore que les hommes ne respectent rien et que ce lieu soit envahi par la foule brutale et la négoce.

---

### SEANCE DU 9 NOVEMBRE 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Vice-Présidente.

Etaients présents : M.M. Gibelin, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, des Guerrois, Antonin, Hutter, Seston, Flaugère, de Balincourt, Thérond, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Il est procédé à l'élection de Mme Déchery, Professeur au Lycée, comme membre correspondant.

M. Gibelin donne lecture d'un conte en Languedoc nimois et intitulé : « La fin de Minguette ». Ce personnage a déjà été mis en scène dans de précédents contes que M. Gibelin a bien voulu communiquer à l'Académie. Minguette, veuve de Mingaud est allé habiter chez sa fille avec son chien. Ce chien gêne le gendre de Minguette dans ses escapades. Celui-ci réussit à le faire prendre par la voiture de la fourrière. Dans le déroulement du récit, M. Gibelin évoque de pittoresques scènes de la vie nimoise, il y a près d'un siècle, dans le quartier de la Placette. Minguette, vivement affectée par la perte de son chien, tombe malade ; elle vit toutefois et assez longtemps pour survivre à son gendre et savourer sa vengeance.

---

### SEANCE DU 23 NOVEMBRE 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Bâtonnier de Montaut-Manse, Président.

Étaient présents : M.M. Bâtonnier Bosc, Inspecteur général Paganelli, Chanoine Bruyère, Docteur Baillet, Bâtonnier des Guerrois, Hutter, Davé, Colonel de Baligncourt, Théron, Barnouin, membres résidants ; M. de Joly, membre non-résidant ; M. Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Sous le titre : « Les dieux mourants », M. Hutter a fait une communication qui débutait ainsi : Le divin Actéon, sous la plume élégante d'un maître distingué de notre barreau, s'est plaint du trouble apporté à sa vie contemplative de quelques manifestations populaires telles que la Foire de Nîmes. Emu par ses plaintes, je suis allé lui demander de me les exposer :

— Je vois, hélas, répondit Actéon avec mélancolie, planer sur nous l'ombre de la mort. Les bambins de pierre qui entourent notre nymphe, perdent bras et nez. Les saisons leur font subir les mutilations que nous infligea la main des hommes. Je réagis, dit M. Hutter : Non ces beaux jardins ont bien été faits pour un peuple vivant et non pour des dieux morts. A eux peut et doit s'appliquer la parole de Goethe : « Recréer le créé pour l'empêcher de se figer, c'est la loi éternelle de la création vivante ». Ces dieux revivent d'une vie éphémère en communiant avec l'âme des foules dont ils symbolisent les instincts autour de cette source sacrée qui fut un des berceaux de leur culte.

M. Baillet ayant bien voulu représenter l'Académie de Nîmes à la cérémonie qui a eu lieu à Montpellier, en l'honneur de l'Académie de cette ville, a fait le récit de cette séance tenue sous la présidence du Duc de Levis de Mirepois, à l'occasion du 250<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation.

Il a ensuite rendu compte du recueil de vers que



M. Raoul Stéphan publie sous le titre : « des Pipeaux du Midi aux Cantiques du soir » et a permis à ses confrères d'en applaudir de larges extraits.

L'Académie vote ensuite à l'unanimité des présents la motion suivante :

L'Académie de Nîmes, gardienne des traditions d'humanité qui ont, à travers les âges nourri les générations françaises exprime sa profonde émotion devant les massacres dont la Hongrie vient d'être la malheureuse victime. Elle adresse à ce peuple, douloureusement atteint, l'hommage de sa fervente pitié et celui de son admiration pour son courage et son esprit de fière indépendance.

---

### SEANCE DU 7 DECEMBRE 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès, Vice-Présidente.

Étaient présents : M.M. Gibelin, Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Bâtonnier des Guerrois, Hutter, Colonel de Balincourt, Docteur Paradis, Enjoubert, Théron, Livet, membres résidants ; M. de Joly, membre non-résidant ; M. Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Mlle Lavondès rappelle la mémoire du Docteur Rocher qui, d'abord membre résidant avait demandé, à cause de ses obligations professionnelles, à passer dans la classe des non-résidants. Il avait cependant donné à la Compagnie la preuve des hautes qualités qui le distinguaient. L'Académie adresse à sa famille ses condoléances émues.

M. le Secrétaire dépose un volume de vers que vient de publier notre confrère Pourtal de Ladevèze, sous le titre : « D'une feuille d'argent, éveilleuse d'écho » et dont il fait hommage à la Compagnie.

M. le Docteur Baillet fait une communication sur les Polders de Hollande qu'il a eu l'occasion d'étudier, il y a quelques mois :

« Dieu, dit un proverbe hollandais, a créé la terre et la mer mais ce sont les Hollandais qui ont fait la Hollande ». Cela est partiellement vrai, si l'on considère l'œuvre gigantesque accomplie en Zélande et surtout sur le Zuyderzée, dans le but, non seulement de protéger au moyen de digues, des terres facilement submergées par les marées de haute mer et les tempêtes, mais encore de récupérer sur cette mer intérieure qu'est le Zuyderzée des terres cultivables au-dessous du niveau de la mer : ce que les Anglais par un euphémisme empreint d'un égoïsme foncièrement humain, appellent « Land réclamation ». Il ne s'agit pas seulement de mettre un frein à la fureur des flots, mais encore de disputer à la mer son empire, de lui arracher des terres

qu'on estime indûment conquises et de s'en emparer par delà ses frontières.

Telle est l'œuvre gigantesque à laquelle s'acharment les Hollandais depuis des siècles, mais cette œuvre a pris ces derniers temps une allure accélérée, tant à cause de la ténacité du peuple hollandais qu'à cause du perfectionnement de l'outillage utilisé. A l'heure où, à la suite de la seconde guerre mondiale, la Hollande a perdu la majeure partie de ses colonies d'Asie par la création de l'Indonésie, cette augmentation de sa surface continentale qui représente environ 7 % de l'ensemble du pays, lui permettra de compenser les pertes coloniales pour résorber son excès de population, et augmenter comme on dit, son espace vital.

Avec ses 10 millions d'habitants sur une surface de 40.000 km<sup>2</sup> dont 1/7 recouvert d'eau, marais, mer intérieure, fleuves et canaux, la Hollande est une des régions les plus peuplées du monde où la densité de la population s'élève à 300 ou 400 habitants par km<sup>2</sup>. Par ailleurs la population hollandaise augmente de 150.000 habitants par an. L'agrandissement prévu des terres cultivables devant être de 10 % de la surface cultivable totale, l'excès de la population y trouvera à la fois l'emploi de la main d'œuvre et un accroissement de ses moyens de subsistance. En même temps, la richesse nationale s'en trouvera augmentée alors que ce bénéfice aurait été perdu par l'émigration.

Il suffit de jeter les yeux sur une carte de la Hollande pour voir que de tout temps elle a subi les assauts de la mer. Au Nord, une ligne d'îles basses, depuis Texel jusqu'à Ameland marque le tracé d'un ancien rivage aujourd'hui effondré. Si ces îles émergent, elles le doivent non seulement à un cordon naturel de dunes de sable que des plantations d'oyats et des bois de pins essayent de fixer, mais aussi à des digues artificielles pour enrayer l'érosion des hautes mers dont la puissance s'accroît sous la poussée des vents d'Ouest continus et souvent violents. La situation est pire encore dans la partie méridionale du pays où la terre est prise pour ainsi dire entre deux eaux. D'un côté la mer,

de l'autre côté l'embouchure de grandes rivières : le Rhin qui se bifurque en amont d'Arnhem pour former le Waal, volumineuse brassière qui va mêler ses eaux à celles de la Meuse, et enfin à la frontière belge, l'Escaut qui, ruisseau à Douai, s'ouvre à la mer à Anvers par un large estuaire. Aussi le pays a-t-il été effrité pour ainsi dire par le dedans, comme il est assailli par le dehors, de sorte que la terre est morcelée en une demi douzaine d'îles qui forment la Zélande et que l'on a dû complètement ceinturer de digues. Cette protection est d'ailleurs toujours précaire, comme on l'a vu en 1953 où une tempête d'une rare violence a partiellement submergé l'île de Schouwen, engloutissant 133 villes et villages, noyant 18.000 personnes, détruisant des milliers de maisons et ravageant 150.000 hectares de cultures qu'il a fallu de nouveau exonder et dessaler.

Aussi le Hollandais vit-il dans l'obsession de voir son pays envahi par les eaux. Une légende raconte qu'un enfant ayant vu un soir un filet d'eau couler d'une fissure à la digue, mit son doigt pour la colmater. Comme personne ne vint le relayer, il resta toute la nuit et le lendemain matin on le retrouva mort, mais le pays était sauvé : légende dont un sculpteur s'inspira pour la postérité en élevant une statue, à Spaardam près de Haarlem, pour immortaliser ce jeune héros inconnu.

On pense, sans précision historique d'ailleurs, que c'est vers l'an 1300 que la mer envahit les terres du Nord, unissant deux lacs de l'intérieur, celui de Wieringen et celui de Flevo et formant ainsi cette large brèche, véritable mer intérieure qui constitue le Zuiderzée dans lequel se jette la rivière Yssel qui est en réalité, comme le Waal, une des bouches du Rhin.

Comme par ailleurs, dans la région désolée de la Frise, les habitants n'avaient pas d'autre combustible que la tourbe, l'extraction de celle-ci a formé des lacs et des marécages nombreux qui, à la longue enlevaient à la culture des parties importantes du territoire. C'est à partir du XV<sup>me</sup> siècle qu'on organisa méthodiquement la lutte contre l'eau, aussi bien celle de la mer que celle des rivières, sujettes à débordements comme ce-

lui de la crue de la Meuse à Dordrecht en 1421 qui fit 10.000 victimes. En même temps, on tenta d'assécher les marais par l'invention du moulin à vent. La Hollande se couvrit de moulins qui lui donnèrent cet aspect original qu'ont reproduit tant de dessins et de peintures.

Si le Hollandais n'a pas inventé le moulin à vent, du moins l'a-t-il perfectionné de manière à l'utiliser comme force motrice à toutes sortes de fins particulières.

Il y a près de Arnhem, un parc-musée créé en 1918 où comme au parc célèbre de Lillehammer, en Norvège, on a reconstitué les habitations, fermes, granges, exploitations agricoles et artisanales et demeures des temps passés.

Naturellement, les moulins y figurent, rebâti pierre par pierre et chevron par chevron, transportés de leur lieu d'origine. A côté des moulins à blé, on y trouve un moulin de Zélande équipé en scierie mécanique et différents modèles de moulins de pompage où l'eau au lieu d'être aspirée dans un corps de pompe est élevée par une vis hélicoïdale sans fin ou vis d'Archimède, à l'intérieur d'un cylindre. C'est en partant de ce principe que Frédéric Sauvage découvrira les propriétés de l'hélice comme moyen de propulsion, ce qui est le problème inverse de l'attraction de l'eau. Mais il faudra attendre 400 ans.

Du jour où fut assurée la protection par les digues et l'assèchement progressif par les moulins, les Hollandais avaient commencé la reconquête de ce pays dont Pline l'Ancien qui le visita en 50 après J.-C. disait : « On ne sait s'il appartient à la terre ou à la mer ».

L'encercllement par les digues, l'assèchement par drainage et le rejet de l'eau par les moulins n'ont cessé depuis le XV<sup>me</sup> siècle d'être la préoccupation constante des Hollandais et on peut dire que le succès a couronné leurs efforts. 32.000 hectares ont été ainsi récupérés entre 1500 et 1550, 42.000 entre 1550 et 1600 et 52.000 entre 1600 et 1650. On peut dire que dans cet art, les Hollandais étaient passés maîtres.

Un Ministère des eaux, le Waterstaat, fut créé sous Guillaume d'Orange, le Taciturne, dont l'importance n'a fait que croître.

C'est ainsi qu'on résorba progressivement tous les petits golfes par lesquels le Zuyderzée s'infiltrait progressivement dans les terres et quand la machine à vapeur fit son apparition, augmentant la puissance technique des moyens d'assèchement, elle « relaya » comme dit Bernard Pingaud, progressivement les moulins à vent à telle enseigne qu'on est obligé aujourd'hui d'entretenir quelques-uns de ces moulins qui ne tournent plus, ou de leur trouver une utilisation touristique : point de vue, cafés, etc... pour conserver au paysage son décor classique et original.

Après avoir asséché les marais de la Frise, on put en 1836 remplacer la mer de Haarlem par ces champs de tulipes qui font l'admiration du monde et sont pour la Hollande une source de richesse. C'est alors que parut un homme de génie, l'Ingénieur Lely (1854-1929). Plusieurs fois ministre des travaux publics, après avoir été gouverneur de la Guyane Hollandaise, il conçut le plan grandiose d'assécher le Zeyderzée lui-même et eut la chance de voir son projet adopté par le gouvernement Hollandais. Il eut surtout la gloire que donne le succès couronnant un effort.

Le Zuyderzée était le débouché naturel du grand port d'Amsterdam. Mais le tonnage des bateaux augmentant sans cesse, sa profondeur (4 à 5m.) s'avérait de jour en jour insuffisante. Il fallut créer une voie d'eau reliant directement Amsterdam à la mer : c'est le fameux canal de la Mer du Nord qui, coupant la presqu'île du Helder met Amsterdam en communication directe avec la Mer du Nord. Lorsque la fermeture du Zuyderzée fut achevée et que la marée ne s'y fit plus sentir, il fallut adjoindre à l'embouchure du Canal à Ymuiden de gigantesques écluses qui sont les plus grandes du monde.

Depuis la création de ce canal, le Zuyderzée n'avait plus d'utilité commerciale et constituait au contrai-

re un danger toujours permanent : les grandes marées s'engouffrant dans cette poche étaient toujours une menace d'inondation plus particulièrement dans la région surpeuplée des environs d'Amsterdam. Isoler le Zuyderzée de la Mer du Nord apparaissait donc comme une nécessité. Par surcroît, la récupération de terres cultivables et riches ne pouvait être qu'un avantage. Par ailleurs, il fallait tenir compte du fait que l'assèchement total ne pouvait être réalisé puisque l'Yssel, bras du Rhin qui se jette à Kampen et d'autres ruisseaux d'évacuation et de drainage viennent s'y déverser. Cela créait tout un ensemble de problèmes complexes auxquels s'ajoutait, avec les difficultés techniques de l'entreprise, une dépense qui paraissait exorbitante.

Une inondation de la Hollande du Nord en 1916 vint à point pour démontrer l'urgence du projet et la ténacité de Lély fit le reste. Le 1<sup>er</sup> Mai 1919, la décision fut prise et les travaux furent commencés. Il fallait donner la preuve que la récupération de la terre et la formation des polders pouvaient être rentables. Aussi n'entreprit-on d'abord qu'un travail partiel à titre d'essai.

Il y avait à la pointe du Helder, une île allongée, l'île de Wieringen. On la rattacha à la terre et on construisit une digue Nord Sud jusqu'à Medemblick. En 1930, le premier polder dit polder de Wieringen, était asséché et prêt à la culture.

En même temps, un peu plus au Sud, on avait construit à Andyk une digue en triangle, créant un petit polder d'essai de 40 hectares seulement. Il s'agissait d'étudier comment on utiliserait le fond vaseux sur lequel les hommes ne pouvaient s'aventurer, pour en faire une terre cultivable. Il fallait connaître en même temps, quelle sorte de végétation on pourrait y faire pousser pour achever le dessalement de la terre après « l'exondation » en attendant de pouvoir y implanter la végétation agricole. Nous reviendrons plus tard sur ces travaux de transformation des polders. J'en parle ici pour montrer comment dès le début des travaux, l'expérimentation a été poussée pour qu'on ne soit pas pris au dépourvu quand le Zuyderzée serait complètement

asséché et avec quelle méthode, à la fois scientifique et prévoyante, les Hollandais ont mené les travaux.

Car, parallèlement, la construction de la grande digue était commencée dès 1923, et c'était de beaucoup l'objectif le plus audacieux et on peut dire le plus aléatoire. Il fallait travailler dans une eau perpétuellement mouvante, tant du fait des marées entrant dans le Zuyderzée avec leur rythme de marée de morte-eau, de grandes marées et de marées d'équinoxe dont la poussée était accrue souvent par le vent ou la tempête et le jusant qui renvoyait à la mer le trop plein du Zuyderzée augmenté des eaux fluviales de l'Yssel et des rivières côtières.

Si on arrivait, en fermant la grande digue, à empêcher la marée de propager ses oscillations à l'intérieur du Zuyderzée, les digues à élever pour de nouveaux polders n'auraient plus besoin d'être construites aussi solidement que les anciennes et elles n'exigeraient plus d'aussi grands frais d'entretien, d'où une économie considérable dans les devis. Par ailleurs, le Zuyderzée réduit aux dimensions de ce qu'on appellera le lac d'Yssel formerait un réservoir d'eau douce pour les terrains environnants exposés à la sécheresse pendant l'été. Mais de l'extrême pointe de Wieringen dans la province de Hollande-Nord à la Frise près d'Hardingen, il y a plus de 30 km. Par chance, un haut fond se trouve à peu près au milieu. On commença par en faire une île l'îlot de Breezand où l'on créa deux ports et en même temps deux chantiers pour les approvisionnements nécessaires en matériaux. Et la digue fut commencée à la fois du côté de la Hollande et de la Frise et de chaque côté de l'îlot nouvellement créé.

Parallèlement, car tout se faisait à la fois, on construisait les écluses, tant à Wieringen que sur la côté Frisonne, cinq groupes d'écluses d'écoulement de chaque côté pour évacuer l'eau à marée basse et une écluse de navigation de chaque côté aussi, pour permettre l'accès à la mer à chaque bout de la digue. Les écluses d'écoulement ont une largeur de 12 mètres chacune et au lieu d'être comme les écluses des canaux,



des portes qui s'ouvrent et se ferment, ce sont des vanes qu'on hisse ou qu'on abaisse.

Les marées qui rentrent dans le Zuyderzée et en sortent, créent des courants passant toujours au même points. En ces endroits des chenaux dont la profondeur a pu atteindre 28 mètres se sont formés. Pour empêcher au fur et à mesure des progrès de la construction de la digue, que la profondeur de ces chenaux ne s'augmentât, on entreprit de les colmater par le fond et pour ce faire on y construisit ce que les Hollandais appelèrent « des digues de refrènement », en coulant des pierres, pour obliger le courant à passer en surface. Ces digues de refrènement étaient recouvertes ensuite de fascines faites avec des tiges d'arbustes liées ensemble par des osiers. Imaginez un immense radeau de la Méduse construit de la sorte ou une immense natte de jonc qu'on recouvre de pierre sur une grande épaisseur et qu'on coule ou plutôt qu'on pose dans le fond des chenaux. Le sol de ceux-ci, au lieu d'être de sable ou de terre meuble, facilement enlevé par le courant, sera un sol solide comme un pavement.

Pour construire la digue elle-même on eut recours à une qualité d'argile dite argile à blocaux, à la fois dure et résistante qu'on trouve en grande quantité dans le fond du Zuyderzée. Des dragues l'arrachaient au fond pour remplir ces chalands spéciaux dits « marée-salopes » utilisés dans tous les ports pour vider les immondices au large en ouvrant leur coque par le fond.

On aligna ainsi deux digues d'argile parallèles à près de 100 mètres de distance l'une de l'autre et entre ces deux digues on comblait progressivement avec du sable, dragué des profondeurs de la mer. Il arriva un moment où les ouvertures qui restaient à obturer étaient de plus en plus étroites et la force du courant y devenait menaçante malgré le renforcement du fond par des fascines et des pierres. L'argile des digues en formation était emportée aussitôt que déversée. Il y eut là des heures véritablement tragiques où se jouait le sort du projet. L'occlusion de la dernière brèche surtout fut particulièrement dramatique. Une véritable monta-

gne d'eau s'engouffrait par le dernier chenal. On dut faire une deuxième digue parallèle à une dizaine de mètres à l'intérieur de la brèche comme un écran protecteur. On alerta tous les bateaux, les grues, les chalandes et les remorqueurs disponibles pour leur demander de venir en aide. Une flottille de plus de trente bateaux se trouvait sur les lieux, dont quatre pontons avec leurs grues puissantes. Heureusement la mer était calme et la marée réduite au minimum comme si la mer eut abandonné la partie et au bout de longues heures d'une lutte surhumaine, la brèche était aveuglée. La victoire était acquise. Toutes les sirènes des bateaux retentirent pour annoncer le triomphe. C'était le samedi 28 Mai 1932, à 13 heures 2 minutes.

Malheureusement, beaucoup de ceux qui avaient contribué à ce succès n'étaient plus là et notamment le génial promoteur de ce projet, l'ingénieur Lely mort depuis 3 ans, à l'âge de 75 ans.

Contrairement à la parole qu'on prête à Guillaume le Taciturne qui créa les Pays Bas, Lely avait espéré, entrepris, persévéré et réussi. Il fallut plusieurs mois pour parachever la digue, mais quand je la parcourus pour la première fois l'été 1934, tous les travaux étaient achevés. Ces travaux gigantesques avaient nécessité d'abord un effectif de 1.000 ouvriers que l'on augmenta jusqu'à 2.600 pour résorber le chômage.

Au début, il y avait eu de grandes défections du fait de maladies et de la dureté des conditions de travail. Le machinisme n'était pas encore aussi développé qu'aujourd'hui et des milliards de mètres cubes de terre ont été remués à la bêche. La durée du travail avait été fixée à 50 heures par semaine et pour limiter l'absentéisme par le fait de maladie, il fut décidé que les ouvriers qui, en moins d'une année, tomberaient malades pour la seconde fois, ne seraient pas réembauchés après leur rétablissement. Ce fut, il faut l'avouer, un régime draconien. Mais le travail eut-il abouti sans ces conditions ?

Actuellement, la digue se présente comme une ligne droite infléchie à son extrémité vers la Frise, de

44 km. de longueur dont plus de 30 en pleine mer. Sa largeur au niveau de l'eau est d'environ 100 m.

Elle est constituée par un socle en basalte non cimenté dont les polyèdres s'adaptent les uns aux autres comme une mosaïque. Elle comporte du côté de la mer une digue en élévation qui sert de brise lames et domine le sommet des plus hautes vagues, des plus grandes tempêtes. Il est recouvert de gazon que paissent les moutons à la laine abondante. L'accès en est interdit par des barbelés de peur que la circulation des piétons n'y fasse des brèches.

A l'intérieur, on avait créé une voie pour un chemin de fer qui n'a jamais été construit et une route à deux voies pour les voitures, sans oublier le traditionnel rijwhellpad pour les cyclistes et un chemin pour les piétons.

A l'endroit où fut fermé la dernière brèche, on a élevé une tour suivant la conception de l'architecture moderne, parallélépipède avec des plans géométriques et sans ligne courbe. Du haut de cette tour, on domine l'ensemble des travaux. Par temps clair, on en voit les deux extrémités, mais les bords du Zuyderzée, véritable mer, se voilent dans la distance.

Un bas relief de bronze représentant trois ouvriers bêchant et plaçant des pierres, rend hommage à ceux qui furent à la peine, avec au-dessus la fière devise qui symbolise l'initiative et la ténacité du peuple hollandais :

« Un peuple qui vit construit son avenir ».

Il s'agissait maintenant de créer et d'aménager les polders. Des machines d'épuisement furent édifiées, permettant de rejeter 1.000 à 1.200 cm<sup>3</sup> à la minute. On utilisa à la fois des pompes au charbon, au diesel et à l'électricité de façon que, si par manque de combustible ou accident, l'un des facteurs d'énergie venait à faillir, on peut compter sur les autres.

Le petit polder d'Andijk dont nous avons parlé et surtout celui de Wieringen fermé en 1930, servirent de champ d'expérience pour l'aménagement des polders, qui est une opération assez compliquée et exigeant de grands travaux de drainage.

L'eau en se retirant laisse une vase noire, épaisse et gluante sur laquelle il est difficile de marcher, même avec les raquettes comme celles des ostréiculteurs du bassin d'Arcachon.

Il fallait donc assurer d'abord un drainage en creusant des rigoles. Comme aucun appareil ne pouvait s'engager sur la vase, sans s'enliser, on commença à creuser des canaux de drainage avec des dragues flottantes lorsque le polder n'est pas complètement vidé.

Après l'assèchement par la pompe d'épuisement, ces canaux facilitent ce qu'on appelle l'exondation du terrain et sont pour ainsi dire les premières routes à travers le polder pour transporter par chalands, les matériaux avec lesquels seront construites les routes. Ces routes permirent de créer des fossés de drainage. Une fois, le sol rendu assez ferme, on y fait venir des tracteurs à chenille qui tracent des rigoles parallèles au moyen de socs gigantesques s'enfonçant à plus d'un mètre de profondeur et rejetant la terre de chaque côté. Au fur et à mesure que le terrain devient plus sec, la rigole est remplacée par un drain et comblée. Rien que pour Wieringen, il a fallu creuser 40.000 km. de rigoles.

En même temps que le terrain s'assèche, il se dessale. On peut y planter alors des végétaux, quelque peu hyalophiles qui ont le triple avantage d'achever le dessalement, de fixer la terre et d'empêcher la propagation des mauvaises herbes. Les Hollandais se sont arrêtés au choix de la « laiche des dunes », plante à rhizome qui se ramifie et fixe le sable ou la terre. C'est ce qu'on emploie dans les dunes du Nord de la France

sous le nom d'oyat et c'est une variété de laiche qui sert dans les Landes à faire le crin végétal.

Les expériences d'Andijk avaient permis d'étudier scientifiquement un certain nombre de problèmes, celui du choix des engrais, des variétés de cultures et de leur durée, etc...

C'est donc en pleine connaissance de cause que fut aménagé le polder de Wieringen puisque deux ans après son assèchement il permit la culture du blé et on put y faire une moisson d'abondance suffisante.

Après les routes, des ponts, des fermes et des granges furent construits et la culture s'intensifia. Lorsqu'on traverse aujourd'hui la région, on ne croirait pas qu'il y a seulement un peu plus d'un quart de siècle, des bateaux sillonnaient la mer là où roulent les automobiles. Des fermes coquettes avec des jardins fleuris, des peintures toujours fraîches et des cuivres qui luisent derrière les fenêtres, témoignent du goût qu'on les Hollandais pour le confort, la propreté, la vie frugale bien ordonnée dans la quiétude où se complait leur caractère à la fois actif et nonchalant. Tout se fait lentement, mais on travaille tout le temps ce qui, sur le plan de l'hygiène et de la santé est peut être une meilleure formule que la course des Américains vers la conquête des loisirs.

Inutile de dire que ce confort n'est pas de surface. La télévision dispense de regretter le cinéma de la ville, le téléphone, l'eau courante, les installations sanitaires sont dans toutes les habitations. Des villages se sont créés offrant toutes les ressources du commerce et de l'artisanat. La bicyclette annihile les distances en terrain plat et il y a autant de bicyclettes que d'individus en Hollande. Mais il n'y a plus de moulins à vent, de sorte qu'on pourrait se croire en un coin de Normandie plantureuse avec ses vastes prairies peuplées de bétail, ses champs et ses boqueteaux.

Mais on n'avait pas attendu la réalisation du polder de la mer de Wieringen, pour commencer de l'au-

tre côté du Zuyderzée la construction de deux nouveaux polders qui en combleraient le fond : le Polder du Nord-Est et le Polder de Flevoland Nord auxquels s'adjoindront plus tard celui de Flevoland Sud et enfin à l'Ouest celui de Markenward qui fera disparaître la célèbre île de Marken si pittoresque et si chère aux touristes amateurs de couleur locale et de costumes.

Il s'agit là d'entreprises de grande envergure. Si Wieringen a 20.000 hectares, le polder Nord-Est actuellement fini et en aménagement en a 48.000 et les trois autres dont seul Flevoland Nord est ébauché auront en tout 150.000 hectares.

La Hollande, qui au cours de l'histoire, a perdu environ 600.000 hectares au profit de la mer, en a maintenant repris 570.000, et quand l'assèchement du Zuyderzée sera complet, la Hollande se trouvera avoir augmenté le territoire national de plus de 100 hectares. C'est bien le Hollandais qui crée la Hollande. C'est un fait unique dans l'histoire du Monde, qu'un peuple ait pu agrandir son territoire sans reculer ses frontières aux dépens de ses voisins. C'est pourquoi pour un peuple pacifique comme le peuple hollandais, l'entreprise a revêtu l'allure d'une véritable épopée nationale, une lutte contre l'ennemi de toujours, le seul que connaisse la Hollande, l'eau, qu'elle vienne de la mer ou qu'elle soit apportée par les grandes rivières de l'Europe qui y ont leur delta.

En compensation des gigantesques travaux que nécessitera l'assèchement de telles surfaces, les digues de ceinture n'exigeront plus maintenant de travaux aussi considérables qu'à Wieringen puisque le Zuyderzée est devenu un lac sans marée. Le polder le plus intéressant à visiter est celui du Nord-Est qui est en voie d'achèvement. Il fut commencé en 1937. Deux îles émergeaient au large du Zuyderzée, l'île d'Urk, port de pêche où les marins ont conservé le traditionnel pantalon bouffant et l'île de Schockland, abandonnée depuis longtemps aux tempêtes qui la menaçaient. La digue de 56 kms englobe Schockland et s'appuie sur Urk. La surface du polder forme un octogone qu'on a aménagé géométriquement.

Au centre, on a dessiné une capitale, Emmeloord. On y a tracé le plan d'une ville qui pourra avoir 50.000 habitants, d'après les règles de l'urbanisme le plus moderne. Grandes places, larges avenues, bâtiments administratifs importants, banques, trois églises ou temples et une large rue une seule, bordée de grands magasins comme dans une vraie capitale. Il n'y a actuellement que 5.000 habitants, c'est dire qu'il reste des espaces vides. Mais on construit beaucoup et partout où l'on construit ce sont des maisons modernes, spacieuses et solides. Pas d'échoppes, pas de baraques qui pourraient former ultérieurement le noyau d'un village ou d'une ville. Dès l'abord, on construit sinon une capitale du moins une véritable préfecture provinciale avec ses jardins, sa gare et ses lignes d'autobus remplaçant les tramways désuets.

De ce centre, des canaux et des routes, ces deux moyens de transports de la Hollande, rayonnent vers le nord, le sud-est et le sud-ouest. Le niveau du sol est entre quatre et cinq mètres au-dessous du niveau de la mer.

Des écluses permettent la sortie des bateaux à la mer et ce trafic est assez important puisque jusqu'à l'année dernière 20.000 bateaux représentant un tonnage de 3.000.000 de tonnes avaient franchi les écluses.

500 kms de route macadamisées (la distance Paris-La Haye), dix ponts mobiles, cinquante ponts fixes desservent les dix villages créés ou à créer, dont huit seulement encore sont habités. Des fermes parsemées s'érigent au milieu des exploitations agricoles composées d'une maison d'habitation avec sa grange à charpente en ciment armé préfabriquée à côté. Les logements ouvriers s'alignent généralement dans les villages comme nos corons de mineurs dans le Nord.

La terre est divisée en exploitations de plusieurs dimensions 12, 24, 36 et 48 hectares pour les plus grandes.

Le sol s'est avéré plus gras qu'à Wieringen et a nécessité des labourages à grande profondeur. Beaucoup de champs sont encore parsemés de nombreux coquillages qu'y avait laissés la mer. On prévoit que, dans peu d'années, l'exploitation sera complète.

Tout en achevant d'ailleurs l'équipement du polder du Nord-Est, on a commencé en 1950 les travaux de la digue du polder de Flevoland Nord. Celui-ci ne sera pas raccordé directement à la terre, mais ceinturé complètement comme une île et séparé du reste du pays par une sorte de bras de mer que trois ponts enjamberont.

On a dû prendre cette précaution car la province de Gueldre à laquelle se rattache le polder, est une région de dunes de sable, la Veluwe, qui va jusqu'à Arnhem et qui forme la seule grande forêt de la Hollande. On a craint que l'accollement de cette province et du polder n'entraînât par son assèchement un véritable drainage de la zone côtière. Ce fait indique le souci avec lequel furent étudiés tous ces problèmes, tant sur le plan technique que sur le plan agricole.

Les travaux avaient dû être abandonnés en 1953 à cause du sinistre de la Zélande qu'il fallait réparer. Ils ont repris et il est facile en bateau d'aller voir de près la confection des fascines, l'affouillement des canaux par l'air comprimé. Le dragage du fond et l'édification des différents tronçons de la digue dont plus des 2/3 sont achevés, et ont été inaugurés par la Reine Juliana, le 13 Septembre 1955. On a pu dans le petit port d'Harderwyk d'où partira l'un des ponts d'accès au polder, mettre un écriteau avec une flèche indiquant la direction de Lelystad qui sera en plein milieu du Zuyderzée la capitale des trois polders réunis. Cette capitale devait s'appeler Flevostad pour rappeler le souvenir de l'ancien lac Flevo des Romains, rappellera ainsi aux générations futures la grande mémoire de l'ingénieur Lely qui fut véritablement l'âme de l'entreprise.

La digue sera achevée l'an prochain et il faudra compter sept ans pour l'exondation et la mise en culture. Le sol sera à environ cinq à six m. au-dessous du niveau de la mer.

Après Flevoland-Nord, les Hollandais s'attaqueront à Flevoland-Sud qui asséchera le fond de la poche du Zuyderzée et enfin le polder Markenward dont l'assèchement est escompté pour 1970. Le lac d'Yssel sera ain-



si réduit à une nappe d'eau douce de 125.000 hectares que l'on conservera comme réservoir d'eau douce pour les besoins de l'agriculture. La présence d'eau douce est une nécessité non seulement pour l'irrigation des cultures mais pour lutter contre l'invasion de l'eau salée qui s'infiltré en permanence dans le sous-sol, sous les digues, vers les terres asséchées dont le niveau est plus bas que celui de la mer. Dans les années de sécheresse cette salinité diminue le rendement des cultures jusqu'à 50 %.

Le calcium est éliminé par le chlorure de sodium et il faut chaque année apporter des centaines de millions de tonnes de gypse pour remplacer le calcium nécessaire. Une eau qui contient 4 g. de sel par litre ne peut plus être bue par le bétail et rend la culture pratiquement impossible par arrosage.

D'ailleurs, il n'y aurait pas intérêt à assécher plus avant les sondages ayant montré qu'à cet endroit qui correspond au lit des grandes rivières qui s'y jettent, le fond est dépourvu d'alluvions et ne donnerait que des terres trop maigres pour la culture. Une fois terminée, cette partie des travaux dans le Zuyderzée, la Hollande devenue maîtresse dans ce genre d'entreprises et pourvue d'un matériel considérable et perfectionné a conçu de nouveaux projets. Le 16 Novembre 55 a été décidé ce qu'on appelle le Plan Delta. Ce plan vise à fermer la Zélande à la mer en unissant par des digues et des ponts les quatre grandes îles qui la forment et qui bordent les estuaires de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. On récupèrera encore 80.000 hectares de terres cultivables. Cinq barrages portant des routes et des ponts gigantesques permettront de traverser la Zélande et par Middleburg en venant de Belgique de gagner Rotterdam directement par autostrade.

Les Hollandais ne s'arrêteront pas là. « Un peuple qui vit, construit son avenir » ont-ils écrit sur la digue du Zuyderzée. Ils rêvent de reconstituer l'ancien rivage du Nord de la Frise et de la province de Groningue en reliant entre elles, à partir de la pointe du Helder, les grandes îles du Texel, de Vlieland, de Terschelling et

d'Ameland qui demeurent depuis le commencement des âges les témoins de ce que fut primitivement le domaine Hollandais. On pense que les travaux dureront jusqu'au milieu du XXI<sup>me</sup> siècle.

Une fois, le polder prêt à être cultivé et produire des récoltes, il s'agit de l'organiser administrativement et c'est là la partie à la fois la plus intéressante et la solution la plus originale du problème.

Il n'y a pas de doute, c'est l'état hollandais qui est intégralement propriétaire du fonds puisque ce sont les travaux uniquement financés par l'État qui ont fait naître les polders. Par ailleurs, pour amortir les frais engagés, il faut exploiter le polder d'une manière qui soit à la fois la plus productrice et la plus rentable. Plusieurs systèmes pouvaient être envisagés : ou vendre les parties de la terre à des exploitants et récupérer par l'impôt une partie des bénéfices : c'est le libéralisme intégral avec les aléas qui résultent d'une exploitation mal gérée et mal entretenue, n'obtenant pas le plein rendement.

On pouvait aussi, et la chose était tentante, recourir au collectivisme intégral et faire des polders de véritables kolkhozes, comme en Russie, dont les exploitants n'eussent été que les serviteurs de l'état, seul capitaliste en la matière.

La Hollande, pays capitaliste, ne pouvait accepter cette solution. Elle prit un parti intermédiaire celui de l'économie dirigée. Sans doute, c'est l'état qui jusqu'à la mise en exploitation est seul à avoir engagé des capitaux. Mais à côté du but intéressé de recouvrer l'intérêt des capitaux, la Hollande poursuivait un but moral et patriotique. Il s'agissait de résorber et fixer en lui donnant des moyens d'existence, l'excès annuel de la population qui, dans un état étroit et surpeuplé, et par surcroît dépourvu de la plupart de ses grandes colonies, risquait d'entraîner une misère générale, toujours fauteur de troubles sociaux.

Or, l'expérience acquise par l'exploitation d'anciens polders de moindre envergure créés depuis le XVI<sup>me</sup> siècle avait appris que la première génération de paysans

à qui incombait autrefois le défrichement, s'épuisait de travail jusqu'à la mort et sans rendement. La deuxième génération avait encore une existence médiocre et ce n'est qu'à la troisième génération que le pain était assuré. Cela fait un intervalle de 60 à 90 ans pour arriver à espérer un rendement notable.

Aujourd'hui, par le machinisme agricole et par la science que l'on a acquise en agriculture, cette durée peut être considérablement abrégée. Il n'en est pas moins vrai qu'il faut alors engager encore des frais pour le défrichement, le drainage, l'achat des engrais du cheptel, des instruments aratoires et des graines et il faut aussi loger les habitants.

C'est encore l'état Hollandais qui prend tout à sa charge. On n'envisage l'affermage que lorsque le rendement est assuré sans aucun risque et que toutes les recherches scientifiques ont été faites pour orienter le futur cultivateur dans le choix de ses cultures.

Nous avons vu que des lots de 12, 24, 36, et 48 hectares avaient été délimités correspondant aux différents genres de culture exploitations horticoles, cultures maraîchères, culture de fruits, pacage et grande culture agricole.

Un principe domine toute la question. La terre doit rester propriété nationale dans l'avenir, au moins pendant trois générations pour éviter l'inévitable morcellement entre les héritiers de l'exploitant après sa mort, ce qui aurait l'inconvénient de diminuer notablement la rentabilité du domaine, ainsi le droit d'ainesse, sous l'ancien régime conservait l'intégralité des héritages et la valeur du patrimoine.

Une autre précaution est prise pour garantir le rendement, c'est le choix du fermier. Pour une ferme à louer, il y a jusqu'à 400 demandes. Ce qui s'explique du fait que la situation présente de nombreux avantages. Pas de risques d'échecs et surtout commodité et confort de la vie dans ces fermes coquettes, munies de tous les perfectionnements de la vie moderne et possédant même, pour la plupart, le téléphone. On comprend qu'avant de confier de telles installations et le

sort de l'exploitation à quelqu'un, l'état hollandais exige des garanties. Il est procédé à une enquête pour chaque candidat. Non seulement on exige de lui des capacités suffisantes en la matière, mais il est indispensable qu'il dispose de capitaux d'exploitation proportionnés à l'objet de sa demande. Ce sont des garanties qu'exigerait toute entreprise de crédit. Mais on exige plus encore. Le Hollandais très réaliste a toujours le souci de la morale au point de vue social. Le candidat fermier doit être marié et avoir un mode de vie irréprochable.

Par ailleurs, il s'agit malgré la facilité des moyens de communication de vivre isolé plus ou moins dans une ferme ou dans un village, au milieu d'un pays qui ne peut passionner qu'un peintre soucieux de fixer sur la toile le jeu des nuages dans le plus beau ciel qui soit au monde. Pour l'habitant moyen, les distractions sont rares, et on est obligé de compter sur les relations de voisinage pour combler les heures de repos. Il faut donc que le candidat soit sociable et ait du savoir vivre. Mais comment s'en assurer ? On prendra de préférence celui qui dans sa résidence précédente, aura fait partie des sociétés locales, d'un conseil de fabrique sur le plan religieux, de l'administration d'une école, d'un club et surtout aura été membre d'un conseil municipal ; ce qui garantit qu'avec le souci de ses intérêts personnels, il ne perd pas de vue, (du moins en théorie), les intérêts collectifs. Il faut se rendre compte en effet que la vie sur le polder impose une solidarité à tous les points de vue, qu'on a souvent besoin de l'aide des voisins et qu'il faut à toute force éviter les dissensions toujours graves pour un pays où politique et religion ont été de tout temps, étroitement liées.

Il est bon, en conséquence, de faciliter le goût qu'a le Hollandais pour la vie en société, la formation de groupements comme ces compagnies d'archers dont Franz Hals et Rembrandt nous ont laissé tant de témoignages avec les portraits de ces bons vivants aux faces rubicondes attablés devant des mets somptueusement servis, posent le hanap ou l'arquebuse en mains ou défilant au son du tambour avec cuirasses luisantes

recouvertes d'écharpes soyeuses et drapeaux déployés. Il faut que le polder devienne une véritable communauté pour que la vie y soit agréable et qu'on puisse organiser sur place ces distractions, ces amusements dont les Hollandais sont friands. C'est pourquoi l'enquête a le souci du caractère et de la moralité de l'exploitant plus que de sa religion ou de sa couleur politique.

En résumé, il s'agit bien d'un capitalisme d'état puisque l'état reste propriétaire dans l'avenir de tous les lots affermés. Mais la location à un exploitant à qui toute liberté d'action est laissée dans la gestion de sa ferme, le choix des cultures et des ventes, est un signe de libéralisme économique. Sans doute, le fermier est sinon surveillé, du moins aidé et conseillé. Mais comme le recrutement n'a confié la terre qu'à une élite méticuleusement choisie, les rapports du particulier avec l'état ne souffrent aucune difficulté. C'est ce qu'on pourrait appeler le Secteur Privé au profit du Secteur Public qui est une formule qui s'est toujours montrée la meilleure, car elle conserve à l'exploitant toute l'initiative et en lui laissant le bénéfice, ou comme on dit en terme administratif avec une nuance péjorative en gardant à l'entreprise un but lucratif, on entretient le goût du travail par l'appât du gain. Le rendement de l'entreprise ne peut qu'y gagner tandis que dans un régime strictement collectif, il faut ou bien se contenter d'un rendement médiocre que l'exploitant n'a aucun intérêt direct à accroître ou bien maintenir une activité rentable par une discipline constante qui ramène l'ouvrier aux temps de servage.

Par ailleurs, l'Etat n'affirme pas tout le polder. Il s'en réserve quelques exploitations qui serviront de modèle et de témoins pour le rendement. Ainsi, sur les 1.213 exploitations terminées actuellement, il y en a 1.069 de grande culture affermées par des particuliers ; 73 exploitées par l'Etat ; 31 exploitations horticoles et de culture maraîchère dans les mains de particuliers et 2 exploitées par l'Etat ; 37 exploitations de culture de fruits affermées et une exploitée par l'Etat.

L'Etat peut ainsi, dans tous les domaines, contrôler

la valeur du sol, ce qui est de la première importance pour fixer le prix de l'affermage. L'Etat donne également l'exemple de la technique agricole à employer et fournit au particulier le gros outillage nécessaire. Car nulle part la mécanisation de l'agriculture n'a été poussée aussi loin. Il n'y a pas d'animaux de trait et pour les déplacements, le ravitaillement, la collecte des produits de fermage, l'automobile supplée à tout. Ajoutons que les routes sont partout ou en briques de champ, ou en ciment ou la plupart du temps en macadam, très bonnes et bien entretenues. Par ailleurs pour les communications individuelles, on sait que tout Hollandais vient au monde pour ainsi dire avec une bicyclette entre les jambes et que le vélo-moteur ou la moto sont d'un emploi constant. Pour l'exploitation de la terre, nous avons parlé de charrues gigantesques pour créer des rigoles. Il y a aussi les charrues à quatre socs tirées par tracteur pour le labour, des machines qui fauchent, battent et mettent le grain en sacs, appareils aussi volumineux que ceux que l'on voit ici en Camargue. Ces appareils, fort coûteux, sont souvent la propriété des fermiers puisqu'obligatoirement le fermier choisi doit avoir des capitaux. Toutefois, les coopératives ont des appareils de toutes sortes en location pour les petits exploitants. Il y a enfin de nombreux établissements de crédit agricole : banques, etc... dans la capitale même du Polder Nord-Est à Emmerlord pour corriger les aléas de l'exploitation et fournir des avances sur les récoltes à venir.

De plus, l'usage de la coopérative est de pratique courante non seulement pour les achats, mais pour l'exploitation elle-même. Il y a par exemple dans le petit village d'Ens, un des dix du polder, la plus grande installation d'Europe pour le séchage de l'herbe où tout paysan peut venir faire sécher son herbe et faire son foin comme le four banal de nos villages d'autrefois pour cuire le pain. Il va sans dire que, comme tout était à créer sur une terre vierge et dépourvue d'accidents de terrain, tout a été fait pour la plus grande commodité de l'usager : voies de communication par routes et canaux rectilignes, emplacements judicieux des installations, fermes, villages, logements pour les ouvriers

agricoles, etc... Proximité des écoles pour les enfants, des églises et des temples pour le culte du Dimanche, des ateliers de réparations pour les machines agricoles, etc...

On envisage également la création d'industries locales, industrie du bâtiment, usines à ciment, imprimerie, le papier ayant toujours été une des spécialités de la Hollande.

Pour faciliter ces constructions, l'état tout en restant propriétaire de toutes les terres cultivables, aliène une partie des terrains des villages pour les vendre aux particuliers. L'habitant pourra ainsi devenir propriétaire de sa maison et l'industriel de son usine.

Il faut maintenant administrer le polder. Les anciens polders ceux qui ont jusqu'à cent ans d'existence, comme celui de Haarlem où s'exploite avec intensité la culture de la tulipe, ont été considérés comme des accroissements de terrain des communes voisines et administrativement rattachés à elles.

Pour les nouveaux polders, celui de Nord-Est nouvellement exploité et les trois autres grands polders prévus, ils auront une organisation administrative autonome. Ils forment pour ainsi dire, sinon un état dans l'Etat, du moins une véritable colonie, ayant sa capitale à Lelystad, un point actuellement en plein milieu du Zuyderzée.

Pour l'instant, seule l'administration civile du Polder Nord-Est a été organisée avec sa capitale au centre à Emmelord.

Dès que la population sur le terrain fut assez importante, c'est-à-dire atteignit 2.000 habitants, en 1946 une « Commission du Polder » fut instituée dont les membres étaient primitivement désignés par le pouvoir central ; mais dès 1951, quand le polder compta 10.000 habitants, cette commission fut élue par les habitants eux-mêmes suivant les règles de la loi électorale en vigueur pour l'élection des Conseils municipaux. Toutefois, cette commission n'a aucune compétence consultative. On prévoit cependant qu'à brève échéance le Pol-

der sera divisé en quatre communes avec dans chacune un Conseil Municipal élu avec toutes les prérogatives normales. L'autorité de tutelle n'est cependant pas encore le chef-lieu de la province riveraine, Overijssel, Gueldre, Utrecht ou Hollande-Nord qui cernent l'actuel Zuyderzée, mais est exercée directement par le Ministère de l'Intérieur.

A titre documentaire, il y avait en 1955 : 24 écoles primaires sur le polder avec 3.100 élèves, 9 écoles maternelles avec 590 élèves et 200 élèves répartis dans trois écoles primaires complémentaires et trois écoles d'enseignement agricole et ménager rural. Huit villages sur dix sont construits et habités, les deux autres étant l'un en construction, l'autre à l'état de devis.

Tout le temps que les travaux ne sont pas terminés, il est impossible de se rendre compte du rendement de ce qui est déjà exploité. Ce n'est que lorsque tous les polders seront hors d'eau et mis en culture que les résultats de l'expérience apparaîtront. A cette date, que l'on situe vers 1968, les travaux d'entretien seront minimes et la rentabilité de l'expérience apparaîtra avec exactitude. Pour le moment, les frais de construction absorbent une partie trop importante des ressources de l'Etat pour qu'on puisse parler de bénéfice. Le seul bénéfice acquis et nous y avons insisté, c'est de résorber et fixer sur place l'excès de la population qui, avec la diminution de l'Empire colonial du fait de l'indépendance donnée à l'Indonésie, n'a d'autre exutoire que l'émigration. Il nous a paru que cette gigantesque entreprise de création nationale méritait d'être étudiée. Elle fait le plus grand honneur au sens patriotique de la Hollande fidèle à la devise d'Orange inscrite sur son blason :

« Je maintiendrai ».

---



### SEANCE DU 15 DECEMBRE 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Bâtonnier de Montaut-Manse, Président.

Étaient présents : M.M. Bâtonnier Bosc, Docteur Baillet, Gibelin, Bâtonnier des Guerrois, Mlle Lavondès, Chanoine Cantaloube, Colonel de Balincourt, Barnouin, Seston, Théron, membres résidants ; M. le Professeur Robert, membre non-résidant ; M. Lacombe, Secrétaire perpétuel.

L'Académie de Nîmes a tenu une séance exceptionnelle à l'occasion de la communication qu'a bien voulu lui réserver M. Robert, professeur en Sorbonne et un de ses membres non-résidants, sous le titre : « Traditions et innovations dans l'art d'Aristophane ».

Diverses opinions se sont manifestées, constate le conférencier, au sujet de ce poète. Certains ont voulu voir en lui un représentant des classes rurales ; d'autres, un représentant du conservatisme et, en 1938, un érudit est allé jusqu'à en faire un pacifiste extrême. Mais on constate que ces théories n'envisagent que les premières œuvres : « Les Acharnéens », « Les Guêpes », « Les Nuées », alors qu'elles ne tiennent pas compte des autres.

M. Robert pense que cette interprétation a ainsi été faussée. Il en propose une autre. En 427, quand Aristophane commence sa carrière, il est l'héritier d'une forme d'art, mais il va chercher à la transformer. Il est, pour beaucoup, le représentant de la Comédie ancienne qui constituait une attaque contre les hommes politiques. Aristophane va provoquer et déclencher la comédie moyenne qui mettra en scène les héros mythologiques et qui, délaissant l'actualité, s'occupera de la condition humaine.

Pour démontrer sa thèse, M. Robert suit la courbe de la pensée du poète. La lutte contre Cléon ayant cessé, on arrive à l'abandon de toute actualité, à la fantaisie totale avec « Les Oiseaux ». Les préoccupations qui se font jour sont sérieuses et morales.

La conclusion de M. Robert est que le comique grec s'est efforcé de libérer la comédie de la simple satire politique.

### SEANCE DU 22 DECEMBRE 1956

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M<sup>lle</sup> Lavondès, Vice-Présidente.

Étaient présents : M.M. Gibelin, Docteur Baillet, Brunel, Enjoubert, membres résidants ; Auméras, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. Enjoubert fait une communication sur : Le Marquis de Mirabeau :

Lorsque Maurice Barrès, en 1921, écrivit sa lettre à Gyp sur le printemps à Mirabeau (Gyp était la petite fille du vicomte de Mirabeau), il nous fit admirer sur son rocher « cette forte bâtisse aux quatre tours qui groupe à ses pieds son petit village de la Provence montagnarde, à l'air sarrasin » et on la voit cette terrasse couverte d'ombre ensoleillée qui s'allonge devant le château, comme on voit aussi ce petit bois de pins « tout brillant et tout léger ».

Mais Barrès ne se borna pas à nous montrer cette vieille demeure des Mirabeau, il y rappela les ombres fameuses de quelques-uns de ses occupants et de ses familiers : l'aîné, le Marquis (l'Ami des hommes) ; son frère Cadet, le Bailli ; son fils, l'Orateur ; Vauvenargues qui fut le compagnon d'armes du Marquis.

\*  
\*\*

La correspondance entre l'« Ami des hommes » et le bailli, en même temps qu'elle ressuscite la vie de château à cette époque est parfois amusante. On la feuillette avec un intérêt qui se lasse rarement. Un jour, le Marquis se plaint des bouleversements que fait subir à sa maison, Madame de Bailly, sa maîtresse, qu'il y a installée, et, tout en se plaignant, il ne manque pas de plaisanter : « Elle met tout sens dessus dessous. Mes belles tapisseries où je voyais Enée et Alexandre tellement civilisés qu'à chaque ouverture de porte ils balançaient et s'inclinaient pour saluer, se voient si tristement cloués qu'Enée et Alexandre ne peuvent désormais bouger de leur place, et qu'Enée qui a été surpris embras-

sant Didon dans la caverne, sera obligé de l'embrasser in **aeternum**, supplice inconnu jusqu'à ce jour et qu'il mérite bien au surplus, quoique ce ne soit pas le moyen de réchauffer le glacial Troyen ».

Mieux que dans les études qui lui ont été consacrées, on voit le Marquis à travers ses lettres. Son style est fait d'abondance et de prime saut, il jette pêle-mêle ses idées comme il entassera volumes sur volumes; les archaïsmes, les trivialités s'y enchevêtrent à des expressions pittoresques. Mais, par endroits, quelques idées originales crèvent de leurs tiges cette broussaille.

Le Marquis et le Bailli ne cessèrent jamais de s'écrire. Leur affection fut toujours chaude. Rien, au cours d'une longue existence, ne vint l'attiédir. Dans leurs lettres, ils abordaient tous les sujets, même les plus délicats, même les plus intimes avec une entière franchise et une égale liberté.

Le Bailli avait longtemps gouverné la Guadeloupe et failli devenir ministre de la marine, mais une réponse un peu trop vive à Madame de Pompadour le fit écarter du pouvoir. Retiré d'abord à Malte, où il était général des galères, puis définitivement, à Pertuis, où, comme le Marquis, il était né, il ne s'occupa plus désormais que de ses affaires qu'il administra toujours sagement, et de celles, nombreuses et complexes, de ses sœurs, de ses neveux et surtout de son frère.

Reynald, dans son livre **Mirabeau et la Constituante**, nous dit que le Bailli lui apparaît comme l'homme le plus remarquable de sa famille. Par ses qualités de cœur, par son esprit, par sa clairvoyance, par sa grande culture, par son fin bon sens, par sa loyauté, il se place au-dessus du Marquis et même de l'orateur, son neveu; il vécut obscurément et se dévoua aux siens sans compter, sans perdre jamais sa douce patience et quand le Marquis, sur la fin de ses jours, fut à peu près ruiné, il lui fit une pension de quinze mille livres par an.

\*  
\*\*

L'« Ami des Hommes » avait acheté le château du Bignon, près de Nemours, pour se rapprocher de Paris où il espérait briller en littérature et en économie politique. Mais cela il ne l'avouait pas. Et il écrivait au

bailli qu'il était chassé de son pays par un tout autre sentiment : « On n'y pratique plus ce culte du respect attaché à des races antiques dont la toute-puissance est maintenant méconnue. On ne se prosterne plus devant les vieilles races... ».

Au Bignon, il s'installe luxueusement, somptueusement, et, de là, il conseille d'un air grave au bailli qui pensait à de petites modifications en vue de quelques commodités, de ne rien changer au château de leur père. Barrès notait que c'était de l'excellente comédie. Et c'était le moindre des défauts du Marquis que de donner des avis de ce genre.

L'« Ami des hommes » ne fut rien de moins que l'ennemi féroce de sa femme qu'il chassa et qu'il remplaça par de nombreuses maîtresses, et de son fils qu'il fit jeter en prison le plus souvent possible.

Il fit peser sur les siens un despotisme lourd, orgueilleux et laborieux, amer et hautain et cependant pénétré de ce sentimentalisme philosophique fort à la mode au XVIII<sup>me</sup>, il accumula des écrits et accomplit un labeur immense. « Si ma main, disait-il, eût été de bronze j'aurais fini par l'user ».

Sa prose coulait, abondante, et se répandait sans succès. Mais la publication de son livre **l'Ami des Hommes** lui donna enfin une popularité qui sembla exaspérer son orgueil et durcir encore son caractère. L'ouvrage contenait quelques aperçus ingénieux sur les transformations de la société. Pour les impôts, ses vues étaient hardies : dès 1760, il proposait de substituer à la gabelle et à la douane une taxe sur le revenu, établie par feu et par personne.

Le livre fut vanté à la Cour ; le Dauphin le lut et le relut. On crut que Mirabeau allait devenir ministre et peut-être un instant le crut-il lui-même car il écrivit au bailli : « Mes conditions dans le cas que l'on vint s'y frotter seraient : 1<sup>o</sup>) que tu fusses ministre de la Marine ; 2<sup>o</sup>) que j'eusse le titre de surintendant avec pouvoir absolu ; 3<sup>o</sup>) qu'aucune de mes opérations ne serait soumise au conseil ; 4<sup>o</sup>) et que j'aurais la permission de quitter la première fois que je serais barré et dispensé de dire pourquoi... ».

Il n'est pas trop surprenant que « l'Ami des hommes » n'ait point été ministre de Louis XV...

\*  
\*\*

Il avait épousé Marie-Geneviève de Vassan, veuve du Marquis de Sauveboeuf. Union malheureuse mais féconde : onze enfants en naquirent. L'Ami des hommes qui achetait et revendait sans cesse des maisons et des lettres ne limita pas aux immeubles son inconstance. Les rivales ne manquèrent ni à sa femme, ni à Mme de Pailly, sa maîtresse préférée. Ses démêlés avec la Marquise ne sont qu'une longue suite de procès aux issues diverses. C'est pourquoi, sans doute, il détestait les juges « espèce la plus venimeuse et la plus épidémique pour un seigneur ».

La haine qu'il eut pour sa femme il la reporta sur le futur tribun, son cinquième enfant et premier garçon. Né avec un pied tordu, atteint à l'âge de trois ans d'une « petite vérole confluente » qui lui ravagea la face et lui laissa un masque étrange, Gabriel, gros et laid « laid comme Satan » ne connut pas, même dans ses premières années, la tendresse paternelle.

Quand il eut huit ans, on lui donna un précepteur appelé Poisson qui, quelque temps après, tomba malade.

Le Marquis écrit : « Poisson mourra et je m'acheminai traînant mon fils à ma ceinture, sans savoir dans quelle rivière je le jeterai ».

Rien de ce que faisait Gabriel ne plaisait à son père. Apprenant que l'enfant avait fait l'aumône : « Ce gros piffre de Gabriel va gueusant partout pour aumôner des gueux, suivant en cela l'exemple de sa mère, malgré tout ce que je peux leur dire qu'il n'est rien de si mal placé, et de si fort contre mes principes que les charités nouvelles qui font des pauvres au lieu d'en soulager ».

Ici, c'est l'économiste qui était vexé.

Le bailli n'osa plus écrire comme il l'avait fait : « Tu ne me dis rien de ton fils ; à qui donc veux-tu que je m'intéresse, moi qui n'en ai point ? » car voici ce que disait l'« Ami des hommes » de son enfant, alors âgé de dix ans : « Cela ne fait que de naître et l'extravase-

ment est déjà marqué ; c'est un esprit de travers, fantasque, fougueux penchant vers le mal avant de le connaître et d'en être capable... C'est un type profondément inouï de bassesse, platitude absolue ; il a la qualité de chenille raboteuse qui ne se déchenillera pas... Il y a des excréments de toute race ».

Gabriel qui, pourtant, faisait de beaux progrès fut enlevé à son précepteur et passa entre les mains d'un abbé Choquart, homme sévère. Il ne s'appela plus Gabriel. Son père changea son nom en celui de Pierre Buffières, qu'il portait encore plusieurs années après quand il servit sous le jeune Marquis de Lambert, colonel de cavalerie.

Alors, Pierre Buffières fit quelques dettes, se permit une escapade amoureuse, eut un duel, petites fautes pour lesquelles la société du XVIII<sup>me</sup> siècle était particulièrement indulgente. Le Marquis fut exaspéré : « Le voilà bien moulé sur le type de la race maternelle, qui mangerait vingt héritages et douze royaumes, si on les lui mettait sous la main ; mais, de celui-là du moins, je n'endurerai qu'autant que je voudrai, et une géôle bien fraîche va modérer son appétit et amincir sa taille ».

Reynald nous dit que l'« Ami des hommes » (il y avait bien de l'ironie, pour sa famille, dans cette appellation) abusait des lettres de cachet. Un certain penchant l'inclinait vers elles. Mais il finit par lasser la patience des ministres. La dernière qu'il sollicita lui fut refusée par de Maurepas : c'était la soixantième.

Ce qui est singulier c'est qu'au moment où il a le plus de duretés pour son fils il se pique de philanthropie pratique, de rousseauisme appliqué, il fait du bien à ses vassaux, il crée, près de Meudon, une boulangerie économique.

Sa famille semble payer la rançon de ses générosités.

\*  
\*\*

A trente ans, le futur orateur de la constituante était redevable à son père de cinq années de prison passées au château d'If, au fort de Joux et dans le donjon de Vincennes : Il fut même emprisonné à Ma-

nosque pour avoir dépensé, trop magnifiquement, cent vingt mille livres en une seule année. C'était pour embellir, il est vrai, le château de ses pères. Mais l'irascible Marquis ne lui tint pas compte de la bonne intention et le châtia.

L'« Ami des hommes » ne désarmera pas. Quand le Bailli lui apprend qu'il a vu Gabriel après une très longue absence et « qu'il en a été enchanté... il a du fin, du gracieux, du noble, je ne crois jamais avoir trouvé tant d'esprit », le Marquis répond : « Défie-toi ; tiens-toi en garde contre la dorure de son bec. Sa tête est un moulin à vent et à feu. Son imperturbable audace lui servira pour sa fortune si une fois il n'est plus fou, mais je ne veux pas en tâter, et tu ne trouveras donc pas mauvais que j'aïlle plus lentement en besogne ».

Et lorsque Gabriel va épouser Mlle de Marignane, il dira : « L'incruste museau de mon fils, avec toutes ses grâces tant naturelles qu'acquises, a trouvé bon accueil en Provence où je l'avais envoyé pour faire peur à des vassaux insolents ; il a su se faire accepter, désirer, et, enfin, rechercher en mariage ».

Il ne lui pardonne rien. Il sera impitoyable pour toutes ses fautes et quand il saura « qu'il a enlevé cette « folle sophie de Monnier », il mettra tout en œuvre pour le faire arrêter et il y réussira : « On croyait que ce Monsieur était allé se faire Turc ou se faire manger par les sôles, et lequel de ces deux partis qu'il eût pris c'eût été avec l'applaudissement du public. Mais il est en Hollande ».

Il donne cent louis à un certain de Bruyères qui « ramènera l'homme à sa destination », c'est-à-dire le donjon de Vincennes.

Et l'on ne peut s'empêcher de songer à l'influence profonde que toutes ces rigueurs, toutes ces injustices exercèrent sur l'esprit et le cœur, sur le destin et le génie de celui qui allait devenir le grand orateur de la Constituante.

Le Marquis conserva jusqu'à la fin de ses jours (il mourut la veille de la prise de la Bastille) son « caractère tempétueux », ce caractère que Vauvenargues avait fouillé de son regard pénétrant : « Vous, mon cher Mi-

rabeau, vous êtes ardent, bilieux, plus agité, plus superbe, plus inégal que la mer ».

\*  
\*\*

Le manoir des Mirabeau connu, comme ses maîtres, des fortunes diverses.

Depuis le début du XVI<sup>me</sup> siècle, il abrita tous les Mirabeau, toute cette lignée d'hommes énergiques et violents comme ce Jean Riquetti, consul de Marseille, qui répondait irrévérencieusement à l'évêque de Digne : « A l'égard de la qualité de marchand, que vous me donnez, je suis marchand de police comme vous êtes marchand d'eau bénite » ; comme cet Honoré qui sous Louis XIII, voulait bien prendre part à un combat mais à condition de servir séparément, avec ses gentilshommes ; comme cet autre Honoré qui, dans une assemblée de la noblesse, menaçait de sa canne tous ceux qui tenaient un langage différent du sien ; comme ce Jean Antoine, grand père de l'orateur, qui força, en Espagne, les portes d'un couvent pour y saisir des déserteurs, mit une procession en déroute, non sans avoir fait retirer, par son aumônier, le Saint Sacrement des mains des moines, s'empara des fuyards et les fit fusiller sur-le-champ...

Au temps où le Marquis, puis le bailli et l'orateur y faisaient résidence, le château attira, petit point brillant, des savants, des lettrés, de beaux esprits, toute une société élégante et polie. Mais la Révolution passa et ce fut l'incendie. Il ne resta que des ruines noires. M. Lucas de Montigny, enfant adoptif du tribun, les acheta pour cinq cents francs et patiemment, pieusement les releva selon les plans anciens.

Et Barrès, s'en réjouissant, disait, avec un peu d'exagération romantique peut-être, que « si la petite colline de Mirabeau n'avait point gardé son couronnement féodal, c'eût été une diminution de la beauté provençale ».

M. le Docteur Baillet a rendu compte d'un recueil de vers de M. Jean Renouard : un poète qui a conquis



l'admiration du public parisien et dont la collaboration à la **Revue des Deux Mondes** a été si hautement appréciée.

Membre non-résident de l'Académie de Nîmes, M. Jean Renouard qui est né à Nîmes et y a fait ses études, a laissé dans sa ville et dans notre compagnie de fidèles amitiés. Son recueil **Mon ami Pierrot** est plein de charme, et dans les vers légers, clairs et fluides, on découvre de profondes et touchantes pensées. Le Pierrot évoqué est le Gilles du Peintre, aussi le Pierrot de Verlaine ; ce personnage comique est devenue mélancolique. A travers ce rêveur, le poète se raconte ; c'est un peu une autobiographie.

M. le Docteur Baillet lit de larges extraits dont l'émotion est partagée et ces beaux vers sont vivement applaudis.

M. le Docteur Baillet parle ensuite d'un autre poète nimois, membre de l'Académie de Nîmes, qui vient de publier au Divan un nouveau recueil, **D'une flûte d'argent éveilleuse d'écho** et qui porte en exergue : « A la mémoire de deux amis, Bernard Latzarus et Philippe Fauré-Frémiet ». La lecture de certaines pièces laisse admirer, avec des vers très soignés, de très belles images.

M. Gibelin fait connaître que M. Barnouin a bien voulu enrichir notre bibliothèque d'une belle édition du poème du Rhône. L'Académie adresse toute sa reconnaissance au généreux donateur.

---